



**Comptes consolidés pour l'exercice clos le  
31 décembre 2021**

# Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

## Sommaire

Sommaire .....	4
Bilan consolidé.....	5
Compte de résultat consolidé .....	6
Note 1 - Informations sur le Groupe 1000mercis - Numberly.....	7
Note 1.1 - Présentation du Groupe .....	7
Note 1.2 - Faits marquants de la période .....	7
Note 2 - Principes généraux .....	8
Note 3 - Méthodes de consolidation .....	9
Note 3.1 - Périmètre et méthode de consolidation .....	9
Note 3.2 - Conversion des états financiers .....	9
Note 4 - Informations complémentaires sur le bilan consolidé.....	10
Note 4.1 - Ecart d'acquisition .....	10
Note 4.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles .....	11
Note 4.3 - Immobilisations financières .....	13
Note 4.4 - Besoin en fonds de roulement .....	14
Note 4.4.1 - Créances clients .....	14
Note 4.4.2 - Autres créances.....	14
Note 4.4.4 - Fournisseurs.....	15
Note 4.4.5 - Autres dettes .....	15
Note 4.5 - Trésorerie nette .....	15
Note 4.6 - Capitaux propres.....	16
Note 4.7 - Provisions pour risques et charges .....	20
Note 5.1 - Chiffre d'affaires .....	21
Note 5.2 - Charges externes.....	22
Note 5.3 - Charges de personnel.....	22
Note 5.4 - Autres produits et autres charges .....	22
Note 5.5 - Résultat financier.....	23
Note 5.6 - Résultat exceptionnel .....	23
Note 5.7 - Impôt sur les sociétés .....	23
Note 5.8 - Résultat par action .....	24
Note 6 - Autres informations.....	25
Note 6.1 - Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	25
Note 6.3 - Parties liées.....	26
Note 6.4 - Honoraires des commissaires aux comptes .....	26
Note 6.5 - Evénements post clôture.....	26

## Bilan consolidé

En milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Var. K€	Var. %
Immobilisations incorporelles	1 818	3 907	(2 088)	-53%
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>		369	(369)	-100%
Immobilisations corporelles	28 640	29 879	(1 239)	-4%
Immobilisations financières	646	582	64	11%
Titres mis en équivalence	1 723	1 152	571	50%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>32 827</b>	<b>35 519</b>	<b>(2 692)</b>	<b>-8%</b>
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	26 790	33 821	(7 031)	-21%
Autres créances et comptes de régularisation	4 890	6 026	(1 136)	-19%
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		5	(5)	-100%
Valeurs mobilières de placement	511	580	(69)	-12%
Disponibilités	18 877	19 305	(428)	-2%
<b>Actif circulant</b>	<b>51 068</b>	<b>59 732</b>	<b>(8 664)</b>	<b>-15%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>83 895</b>	<b>95 251</b>	<b>(11 356)</b>	<b>-12%</b>
<b>En milliers d'euros</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Var. K€</b>	<b>Var. %</b>
Capital	225	264	(39)	-15%
Primes liées au capital	5 574	5 574		
Réserves	26 130	40 648	(14 519)	-36%
Résultat net (Part du groupe)	1 044	(6 796)	7 839	-115%
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>	<b>32 972</b>	<b>39 690</b>	<b>(6 719)</b>	<b>-17%</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>				
Autres fonds propres				
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>32 972</b>	<b>39 690</b>	<b>(6 719)</b>	<b>-17%</b>
Provisions pour risques et charges	1 027	404	623	154%
<b>Provisions</b>	<b>1 027</b>	<b>404</b>	<b>623</b>	<b>154%</b>
Dettes financières	15 204	16 881	(1 677)	-10%
Fournisseurs et comptes rattachés	12 473	14 740	(2 268)	-15%
Autres dettes et comptes de régularisation	22 220	23 535	(1 315)	-6%
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	100	86	15	17%
<b>Dettes</b>	<b>49 897</b>	<b>55 157</b>	<b>(5 260)</b>	<b>-10%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>83 895</b>	<b>95 251</b>	<b>(11 356)</b>	<b>-12%</b>

## Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020	Var. K€	Var. %
Chiffre d'affaires	68 897	58 486	10 411	18%
Autres produits d'exploitation	1 312	1 553	(241)	-16%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>70 209</b>	<b>60 039</b>	<b>10 170</b>	<b>17%</b>
Achats consommés	(33 506)	(30 526)	(2 981)	10%
Charges externes	(4 784)	(6 290)	1 507	-24%
Impôts et taxes	(1 257)	(833)	(424)	51%
Charges de personnel	(24 353)	(23 432)	(921)	4%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 368)	(4 668)	(699)	15%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(69 268)</b>	<b>(65 709)</b>	<b>(3 559)</b>	<b>5%</b>
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	941	(5 650)	6 592	-117%
<b>Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(369)</b>	<b>(599)</b>	<b>230</b>	<b>-38%</b>
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>	<b>572</b>	<b>(6 249)</b>	<b>6 822</b>	<b>-109%</b>
Produits financiers	56	99	(43)	-43%
Charges financières	(597)	(475)	(122)	26%
<b>Résultat financier</b>	<b>(540)</b>	<b>(377)</b>	<b>(163)</b>	<b>43%</b>
Produits exceptionnels	471	5	466	10229%
Charges exceptionnelles	(97)	(157)	60	-38%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>374</b>	<b>(152)</b>	<b>526</b>	<b>-345%</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>165</b>	<b>142</b>	<b>23</b>	<b>16%</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>571</b>	<b>(6 637)</b>	<b>7 207</b>	<b>-109%</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	473	(159)	632	-397%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 044</b>	<b>(6 796)</b>	<b>7 839</b>	<b>-115%</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>1 044</b>	<b>(6 796)</b>	<b>7 839</b>	<b>-115%</b>

## Note 1 - Informations sur le Groupe 1000mercis - Numberly

### Note 1.1 - Présentation du Groupe

Le Groupe 1000mercis (ci-après « le Groupe ») est un expert reconnu en CRM digital et Marketing programmatique, de la collecte de données (base CRM, DMP) à l'activation (email, vidéo, social, in store).

Le Groupe a pour mission de concevoir des dispositifs à fort ROI incrémental pour les annonceurs souhaitant optimiser leurs actions de conquête et de fidélisation sur tous les supports digitaux.

L'activité est opérée dans plus de 50 pays, et le Groupe est présent en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique, aux Emirats Arabe Unis, en Israël, aux Pays-Bas, en Italie et au Canada.

1000mercis, société tête du Groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'Administration, ayant son siège social au 28 rue de Châteaudun, Paris 9<sup>ème</sup>.

### Note 1.2 - Faits marquants de la période

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2021 et du conseil d'administration de la Société en date du 25 janvier 2021 (lequel a notamment constaté la satisfaction de la condition suspensive posée par l'assemblée générale), la Société a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions auprès de ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat de ses propres actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

L'offre publique était ouverte du 28 janvier au 18 février 2021 (inclus) et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions 1000mercis dans la limite de 450.000 actions au prix unitaire de 20 €. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 396.705 actions, étant dans la limite du nombre maximum d'actions que la société 1000mercis s'était engagée à racheter, toutes les demandes ont été satisfaites.

Euronext a procédé le 1er mars 2021 au règlement-livraison des actions apportées à l'offre et la Société a donc racheté 396.705 de ses propres actions représentant 15,02% du capital social pour un montant total de 7.934.100 € intégralement financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société.

En conséquence, le 1er mars 2021, le capital social a été réduit de la somme 39.670,50 euros par annulation des 396.705 actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA, ramenant ainsi le capital social de la Société à la somme de 224.349,10 € composé de 2.243.491 actions.

## Note 2 - Principes généraux

Les comptes consolidés sont établis selon les normes françaises applicables aux sociétés non cotées sur un marché réglementé, en application du Règlement n° 2020-01 du 9/10/2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

L'application de ce nouveau référentiel comptable n'a pas eu d'impact sur les méthodes, les principes et retraitements des comptes consolidés. Seule la présentation des états de synthèse a été modifiée

Les principes et méthodes comptables retenus, au 31 décembre 2021, sont les mêmes que ceux retenus dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2020.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leur premier semestre le 30 juin et leur exercice le 31 décembre. Les comptes consolidés annuels sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société et arrondis à l'euro le plus proche.

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes consolidés présentés sont relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre en 2020.

Le 14 mars 2022, le Conseil d'Administration de la société a arrêté les comptes consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2021.

## Note 3 - Méthodes de consolidation

### Note 3.1 - Périmètre et méthode de consolidation

Une filiale est consolidée selon la méthode de l'intégration globale (IG) lorsque le Groupe a le contrôle exclusif de celle-ci. Ce contrôle exclusif implique la capacité de diriger l'activité, l'exposition au rendement variable de la société et la faculté d'exercer le pouvoir influençant les rendements.

Une filiale est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence (MEE) lorsque le Groupe a une influence notable, soit un pourcentage d'intérêts inférieur à 20%.

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Société	31-déc-21		31-déc-20		Siège social
	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts	Méthode de consolidation	
1000mercis	100%	IG	100%	IG	28, rue de Châteaudun 75009 Paris
Ocio	100%	IG	100%	IG	28, rue de Châteaudun 75009 Paris
Numberly Ltd	100%	IG	100%	IG	7, Portland Place Londres (Royaume Uni)
1000mercis inc	100%	IG	100%	IG	33 West 19th street 4th Floor, New York (Etats-Unis)
Matiro	100%	IG	100%	IG	28, rue de Châteaudun 75009 Paris
SCI Châteaudun	100%	IG	100%	IG	28, rue de Châteaudun 75009 Paris
Numberly DMCC	100%	IG	100%	IG	Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers Sheikh Zahed Road Dubai
Numberly B.V	100%	IG	100%	IG	Reguliersgracht 41, 1017LK AMSTERDAM ( Pays-Bas)
1000mercis Israël	100%	IG	100%	IG	WeWork Saronna, 3 Aluf Kalman Magen St. Tel Aviv (Israel)
Numberly SRL	100%	IG	100%	IG	MILANO (MI) Foro Buonaparte 68 CAP 20121 (Italie)
Numberly, marketing interactif	100%	IG	100%	IG	B915-1470 Rue Peel Montréal Québec H3A1T1 (Canada)
Customer Experience Group Limited	20%	MEE	20%	MEE	5/F, B2B Centre, 35 Connaught Road West Sheung Wan (Hong-Kong)

### Note 3.2 - Conversion des états financiers

Les données des états financiers des entités du Groupe sont mesurées dans la monnaie de leur environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La conversion de la monnaie de fonctionnement à la monnaie de la société mère est faite selon la méthode du cours de clôture. Les éléments du bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture et ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

Les parités d'échange des devises contre 1 euro sont :

31-déc-21	AED	CAD	GBP	HKD	ILS	USD
Taux de clôture	0,24060	0,69478	1,19008	0,11321	0,28442	0,88292
Taux moyen	0,22909	0,67408	1,16278	0,10871	0,26150	0,84493
31-déc-20	AED	CAD	GBP	HKD	ILS	USD
Taux de clôture	0,22288	0,63967	1,11231	0,10511	0,25350	0,81493
Taux moyen	0,23732	0,65384	1,12459	0,11297	0,25485	0,87621
31-déc-19	AED	CAD	GBP	HKD	ILS	USD
Taux de clôture	0,24280	0,68503	1,17536	0,11432	0,25743	0,89015
Taux moyen	0,24345	0,67306	1,13985	0,11399	0,25057	0,89319

## Note 4 - Informations complémentaires sur le bilan consolidé

### Note 4.1 - Ecarts d'acquisition

#### Principe comptable

Les écarts d'acquisition sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation de chaque société consolidée et la quote-part d'intérêts de 1000mercis dans l'actif net résultant de l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les frais liés aux acquisitions sont intégrés au coût d'acquisition pour la détermination de l'écart d'acquisition.

En application des règles relatives à l'amortissement des écarts d'acquisition issues du règlement ANC 2015-07 et compte tenu de l'évolution technologique rapide des marchés sur lesquelles elle opère, 1000mercis a considéré que son horizon d'investissement dans les filiales était d'une durée de 7 ans et que cette durée pouvait être retenue comme durée d'utilisation des écarts d'acquisition.

Dans l'hypothèse de l'identification d'indices de perte de valeur, la valeur actuelle des écarts d'acquisition non intégralement amortis est testée afin d'apprécier, par des approches DCF ou par référence à une juste valeur décotée de frais de commercialisation, l'opportunité de constater des dépréciations en sus des dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	diminution	31.12.2021
Ecart d'acquisition	12 522			12 522
Amortissements des écarts d'acquisition	-12 153		-369	-12 522
Dépréciations des écarts d'acquisition				
<b>Valeur nette</b>	<b>369</b>		<b>-369</b>	<b>0</b>

- L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Ocito a été déterminé de la manière suivante :

En euros	Ocito
Coût d'acquisition des titres Ocito	8 685 655
Capit aux propres au 1 <sup>er</sup> mai 2008	-751 072
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>7 934 583</b>

L'écart d'acquisition d'Ocito est amorti en totalité depuis l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Matiro a été déterminé de la manière suivante :

En euros	Matiro
Coût d'acquisition des titres Matiro	750 552
Capit aux propres au 1 <sup>er</sup> juillet 2013	36 786
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>787 338</b>

L'écart d'acquisition de Matiro est amorti en totalité depuis l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- L'écart d'acquisition relatif à l'entrée dans le périmètre de la société Customer Experience Group Limited a été déterminé de la manière suivante :

En euros	Customer Experience Group Limited
Coût d'acquisition des titres Customer Experience Group Limited	4 520 889
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> septembre 2014	-721 389
<b>Ecart d'acquisition Customer Experience Group Limited</b>	<b>3 799 500</b>

L'écart d'acquisition de Customer Experience Group, amorti à compter de l'acquisition des titres en date du 5 septembre 2014, est intégralement amorti au 31 décembre 2021 contre 3 431 K€ au 31 décembre 2020, soit une dotation de 369 k€ au titre de l'exercice 2021.

## Note 4.2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

### Principe comptable

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de :

- logiciels et de licences qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la nature des logiciels (1 à 3 ans).
- frais de développement d'outils logiciels utiles à l'activité. Les coûts de développement répondant aux six critères d'activation définis par le PCG sont activés. Les critères sont : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser, capacité d'utilisation, avantages économiques futurs, disponibilité des moyens pour l'achever et évaluation fiable des dépenses attribuables au projet. Ces frais activés de sont amortis sur une durée de 3 ans en linéaire à partir de la date mise en service de l'immobilisation.
- frais d'acquisition du siège social, amortis sur 5 ans.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les plans de prévisions de trésorerie rattachés aux immobilisations incorporelles ne révèlent aucun indice de perte valeur .

### Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- constructions durée de 3 à 28 ans selon les composants
- matériel informatique d'exploitation 3 ans dégressif
- installations agencements 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire et dégressif
- mobilier 4 à 5 ans linéaire

En milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	31.12.2021
Frais d'établissement	2 891				2 891
Concessions, brevets et droits similaires	9 494	886	(1 413)	0	8 968
Fonds commercial	51		(51)		-
Ecart d'acquisition	12 521				12 521
Immobilisations incorporelles en cours	909		(352)		557
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 866</b>	<b>886</b>	<b>(1 816)</b>	<b>0</b>	<b>24 936</b>
Terrains	17 500				17 500
Constructions	17 710				17 710
Installations techniques, matériel & outillage	65				65
Autres immobilisations corporelles	8 332	385	-	7	8 724
Immobilisations corporelles en cours	623				623
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>44 231</b>	<b>385</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>44 623</b>
<b>Total</b>	<b>70 096</b>	<b>1 271</b>	<b>(1 816)</b>	<b>7</b>	<b>69 559</b>

Au 31 décembre 2021, les frais de recherches et développement activés sont de à 208 K€ et correspondent à un projet en cours de développement.

Le 30 juillet 2014, le Groupe a acquis son siège social situé 28, rue de Châteaudun 75009 Paris pour 35 millions d'euros hors droits. La valeur de l'immeuble a été comptabilisée et amortie par composants selon le rapport de l'expert immobilier indépendant désigné par la société. La valeur de composants et leur durée d'amortissement sont les suivantes :

Composant	Valeur (euros)	Amortissement linéaire (Durée)
Terrain	17 500 000	Non applicable
Structure - Plancher - Réseaux	6 300 000	28 ans
Huisseries - Menuiseries extérieures	3 500 000	26 ans
Etanchéité - Ravalement	7 000 000	14 ans
Ascenseurs éléments techniques	700 000	3 ans
<b>Immeuble</b>	<b>35 000 000</b>	

En milliers d'euros	31.12.2020	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations	31.12.2021
Frais d'établissement	(2 890)					(2 890)
Concessions, brevets et droits similaires	(6 825)	2 253	1 372			(7 706)
Amortissements des écarts d'acquisition	(12 153)	369				(12 522)
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(21 869)</b>	<b>2 622</b>	<b>1 372</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(23 119)</b>
Concessions, brevets et droits similaires	(40)		40			-
Fonds commercial	(51)		51			-
<b>Dépréciations des immobilisations incorporelles</b>	<b>(91)</b>	<b>0</b>	<b>91</b>			<b>0</b>
Constructions	(7 048)	1 100				(8 148)
Installations techniques, matériel & outillage	(65)					(65)
Autres immobilisations corporelles	(7 238)	526	-	(5)		(7 769)
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(14 352)</b>	<b>1 626</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(15 983)</b>
<b>Amortissements et dépréciation sur actif immobilisé</b>	<b>(36 312)</b>	<b>4 248</b>	<b>1 464</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(39 101)</b>
<b>Valeur nette comptable sur actif immobilisé</b>	<b>33 785</b>					<b>30 457</b>

**Note 4.3 - Immobilisations financières et titres mis en équivalence****Principe comptable**

Les immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés. Les titres mis en équivalence concernent la participation au capital de Customer Experience Group Ltd valorisés selon cette méthode de consolidation.

En milliers d'euros	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Variations	31.12.2021
Titres de participation	5					5
Créances rattachées à des part. < 1 an	-					-
Titres immobilisés (courants)	(0)					(0)
Prêts	389	62				450
Dépôts et cautionnements versés	148	19	4	-	5	168
Autres créances immobilisées	40		17			23
<b>Immobilisations financières</b>	<b>582</b>	<b>81</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>646</b>
Titres mis en équivalence	1 152			108	464	1 723
<b>Actifs financiers</b>	<b>1 734</b>	<b>81</b>	<b>21</b>	<b>108</b>	<b>469</b>	<b>2 369</b>

En milliers d'euros	31.12.2021	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans
Prêts	450	450				
Dépôts et cautionnements versés	168	168				
Autres créances immobilisées	22	22				
<b>Total</b>	<b>641</b>	<b>641</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les titres mis en équivalence correspondent aux intérêts de 1000mercis dans les capitaux propres au 31 décembre 2021 de la société Customer Experience Group Ltd, filiale détenue à 20 % depuis le 5 septembre 2014.

Au 31 décembre 2021, les créances immobilisées (22 k€) correspondent à la somme mise à disposition de Gilbert Dupont en exécution du contrat de liquidité (cf. note 4.6 - Capitaux propres).

**Note 4.4 – Besoin en fonds de roulement****Principe comptable****Clients**

Les créances clients sont initialement évaluées à la juste valeur, qui correspond à la valeur nominale diminuée des pertes de valeur.

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place lorsque la valeur comptable de la créance est supérieure à sa valeur recouvrable.

**Autres créances**

Les autres créances courantes sont initialement évaluées à la juste valeur, qui correspond à la valeur nominale diminuée le cas échéant des pertes de valeur.

Elles font l'objet d'une dépréciation déterminée, s'il existe un indice de perte de valeur, par la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

**Fournisseurs**

Les dettes fournisseurs correspondent à des passifs financiers courants. Elles correspondent à leur valeur nominale.

En milliers d'euros	31.12.2020	Variations de BFR liées à l'activité	Autres variations	31.12.2021
Clients	33 821	-7 031		26 790
Autres créances	6 022	-966	-166	4 890
<i>Total créances</i>	<i>39 843</i>	<i>-7 997</i>	<i>-166</i>	<i>31 680</i>
Provisions	404		623	1 027
Fournisseurs	14 740	-2 268		12 472
Autres dettes	23 449	-1 230		22 219
<i>Total dettes</i>	<i>38 594</i>	<i>-3 498</i>	<i>623</i>	<i>35 719</i>
<b>BFR</b>	<b>1 249</b>	<b>-4 499</b>	<b>789</b>	<b>-4 039</b>

**Note 4.4.1 - Créances clients**

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	34 566	28 185	28 185		
Perte de valeur	-744	-1 395			
<b>Créances clients nettes</b>	<b>33 821</b>	<b>26 790</b>	<b>28 185</b>		

**Note 4.4.2 - Autres créances**

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Personnel et organismes sociaux	183	180	180		
Etat	3 612	2 361	2 361		
Etat impôts sur les sociétés	1 561	1 907	1 907		
Autres créances et comptes de régularisation	211	-34	-34		
Charges constatées d'avance	455	477	477		
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>6 022</b>	<b>4 891</b>	<b>4 891</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les autres créances se composent notamment d'une créances Crédit impôt recherche pour 1 782 k€ au 31/12/2021 contre 1 314 k€ au 31/12/2020.

**Note 4.4.3 - Fournisseurs**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	14 740	12 473
Autres		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>14 740</b>	<b>12 473</b>

**Note 4.4.4 - Autres dettes**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Dettes sociales	6 550	6 667
Dettes fiscales	8 870	7 179
Impôts différés passif	86	100
Impôt sur les sociétés	116	229
Autres	2 286	1 789
Produits constatés d'avance	5 628	6 254
<b>Autres dettes</b>	<b>23 535</b>	<b>22 220</b>

La totalité des autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées au 31 décembre 2021 mais non réalisées à cette date.

Les dettes sociales tiennent compte notamment d'un report de paiement de l'URSSAF de 3,1m€ dont les paiements ont été échelonnés par moratoire dès le mois de janvier 2022.

**Note 4.5 - Trésorerie nette****Principe comptable**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée par catégorie afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Trésorerie active nette	19 305	18 877
VMP - Equivalents de trésorerie	580	511
<b>Disponibilités</b>	<b>19 885</b>	<b>19 388</b>
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	16 671	15 076
Dépôts et cautionnements reçus	95	42
Intérêts courus sur emprunts	112	81
Concours bancaires (trésorerie passive)	3	4
<b>Dettes financières</b>	<b>16 881</b>	<b>15 204</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 004</b>	<b>4 184</b>

Au 31 décembre 2021, la trésorerie disponible s'élève à 19 388 K€ dont :

- 18 872K€ de compte bancaire
- 511 K€ de FCP. Les plus-values latentes au 31 décembre 2021 ne sont pas significatives.

Les dettes financières de 15 204 K€, sont principalement relatives :

- au prêt souscrit en 2014 pour l'acquisition du siège social de 1000mercis SA à hauteur de 25 millions d'euros sur 15 ans au taux fixe de 2,90%.
- aux intérêts courus rattachés à ce prêt.

En milliers d'euros	Total
<b>Emprunt - valeur nominale</b>	<b>25 000</b>
Remboursements cumulés sur l'exercice précédent	-8 329
Remboursement sur la période	-1 595
<b>Solde de l'emprunt au 31.12.2021</b>	<b>15 076</b>
Échéance à moins d'un an	1 642
Échéance entre 1 et 5 ans	7 063
Échéance à plus de 5 ans	6 371
Impact flux de trésorerie	-1 595

Les dépôts reçus correspondent aux dépôts de garantie versés par les locataires extérieurs au groupe de l'immeuble du 28 rue de Châteaudun 75009 Paris.

## Note 4.6 - Capitaux propres

### ➤ Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)
<b>2019</b>	<b>290</b>	<b>5 574</b>	<b>39 625</b>		<b>110</b>	<b>2 502</b>	<b>48 100</b>
Affectation du résultat N-1			2 502			(2 502)	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(26)		(1 244)				(1 270)
Résultat						(6 796)	(6 796)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			4				4
Ecart de conversion, effet de change					(258)		(258)
Variations de périmètre			(90)				(90)
<b>2020</b>	<b>264</b>	<b>5 574</b>	<b>40 797</b>		<b>(148)</b>	<b>(6 796)</b>	<b>39 690</b>
Affectation du résultat N-1			(6 796)			6 796	
Var. de capital en numéraire et souscrip	(39)		(7 895)				(7 934)
Résultat						1 044	1 044
Autres augmentations, diminutions			6				6
Reclassement, restructuration et changement de méthode				(35)			(35)
Ecart de conversion, effet de change					201		201
<b>2021</b>	<b>225</b>	<b>5 574</b>	<b>26 112</b>	<b>(35)</b>	<b>53</b>	<b>1 044</b>	<b>32 972</b>

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 263.947,60 à la somme de 264.019,60 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe.

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2021 et du conseil d'administration de la Société en date du 25 janvier 2021 (lequel a notamment constaté la satisfaction de la condition suspensive posée par l'assemblée générale), la Société a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions auprès de ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat de ses propres actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

L'offre publique était ouverte du 28 janvier au 18 février 2021 (inclus) et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions 1000mercis dans la limite de 450.000 actions au prix unitaire de 20 €. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 396.705 actions, étant dans la limite du nombre maximum d'actions que la société 1000mercis s'était engagée à racheter, toutes les demandes ont été satisfaites.

Euronext a procédé le 1er mars 2021 au règlement-livraison des actions apportées à l'offre et la Société a donc racheté 396.705 de ses propres actions représentant 15,02% du capital social pour un montant total de 7.934.100 € intégralement financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société. En conséquence, le 1er mars 2021, le capital social a été réduit de la somme 39.670,50 euros par annulation des 396.705 actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA, ramenant ainsi le capital social de la Société à la somme de 224.349,10 euros composé de 2.243.491 actions.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224 349,10 euros à la somme de 224 421,10 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe.

Le 4 octobre 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224 421,10 euros à la somme de 224 554,40 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en numéraire, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 255 K€ et à des ventes d'actions propres pour 243 K€ au cours de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, 1000mercis possède 3 883 actions propres pour une valeur de 89 K€ dans le cadre de son contrat de liquidité.

Depuis le 15 janvier 2013 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions. Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600 000 €, en espèces, affectés au compte de liquidité.

La mise en œuvre d'un contrat de rachat de ses actions dans la limite de 10% de son capital conformément aux dispositions de l'article 225-209 du code de commerce. L'AMF ayant été dûment informé du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003.

A ce titre, 1000mercis a possède à la clôture 1 340 k€ d'actions propres, soit 85 077 actions. Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune vente n'a été constatée. La valorisation des actions au cours moyen au 31 décembre 2021 s'établit à 1 872 k€.

Les actions propres détenues dans le cadre de ces deux contrats ont été imputées sur les capitaux propres consolidés pour 1 429k€, contre 1 394 k€ lors du précédent exercice, soit une variation de 35 k€ par rapport à l'exercice précédent.

➤ **Instruments dilutifs - Plans d'attribution gratuite d'actions**

Nbr d'action	Plan "IP 3"	Plan "SIP 3"	Plan "SIP 4"	Plan "IP 4"	Plan "IP 5"	Total
31 décembre 2020	720	29,001	1,500	1,080		32,301
Attribution					1,656	1,656
Exercice	720		1333	720		2,773
Annulation		29,001	167		160	29,328
31 décembre 2021	-	-	-	360	1,496	1,856

L'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2018 a, dans sa treizième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer gratuitement des actions de la Société existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital social.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 septembre 2018, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Impact Player 3 »**
  - date d'attribution : 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- **Plan « Special Impact Player 3 »**
  - date d'attribution : 27 septembre 2018 ;
  - périodes d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution pour un tiers de l'Attribution de Base et trente-trois mois à compter de la date d'attribution pour les Autres Actions Attribuées Définitivement ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (i) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (ii) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice CRQ ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 70 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration réuni le 4 octobre 2019, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Special Impact Player 4 »**
  - date d'attribution : 4 octobre 2019 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (I) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (II) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 500 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- **Plan « Impact Player 4 »**
  - date d'attribution : 4 octobre 2019 ;

- période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
- période de conservation : non applicable ;
- conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (I) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (II) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CRQ** ») ;
- nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 3 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 juin 2020, a arrêté, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 6 juin 2018, un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Impact Player 5 »**
  - date d'attribution : 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

## Note 4.7 - Provisions pour risques et charges

### Principe comptable

#### Provisions pour risques et charges

Le groupe a pris l'option de ne pas comptabiliser ses engagements de retraite au passif du bilan. Les informations correspondantes figurent en engagement hors bilan (Cf. Note 6.2 – Engagements hors bilan).

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Provisions pour litiges	306	669
Autres provisions pour litiges	97	358
Provision pour perte de change	1	0
<b>Provisions</b>	<b>404</b>	<b>1 027</b>

Les dotations aux provisions pour risques au titre de l'exercice 2021 sont relatives à hauteur de 358k€ au contrôle fiscal en cours sur la société 1000mercis et à hauteur de 363k€ d'une provision pour litige (indemnité d'éviction) avec un locataire de l'immeuble de la SCI Châteaudun.

## Note 5 - Informations complémentaires sur le compte de résultat

### Note 5.1 - Chiffre d'affaires

#### Principe comptable

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de trois sources de revenus : la publicité interactive, le marketing interactif, et le marketing mobile.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs ainsi que la mise en œuvre de programmes CRM et DMP pour le compte de la clientèle. Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive. 1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif.

Le fait générateur du Chiffre d'affaires lié au marketing interactif est la prestation.

Le chiffre d'affaires de publicité interactive provient notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis ainsi que des activités de trading en RTB. Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'envoi des messages pour les activités de publicité interactive et la prestation pour le Trading RTB.

Les produits d'exploitation et charges d'exploitation comprennent les achats d'espaces publicitaires (note 5.2) comptabilisés à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias. Conformément aux relations juridiques qui lient la société aux annonceurs, les flux relatifs aux achats et ventes d'espaces sont comptabilisés au compte de résultat et non au niveau du bilan en compte de tiers. En effet aucun contrat de mandat n'a été établi ni ne lie les parties, 1000mercis réalisant des prestations de conseil au bénéfice des annonceurs.

Le chiffre d'affaires des opérations de trading en RTB est comptabilisé selon la méthode à l'avancement des coûts engagés. Les résultats à terminaison des contrats en cours à la clôture de l'exercice ne pouvant être estimés de façon fiable, les honoraires de 1000mercis ne sont pas comptabilisés à l'avancement.

Le chiffre d'affaires de l'activité marketing mobile provient de la mise en œuvre de campagnes publicitaires SMS et MMS et de services mobiles (sites mobile, applications i-phone, Android...).

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de l'envoi des SMS et MMS ou de la réalisation de la prestation. ou d'abonnement de frais de mise en place des campagnes publicitaires.

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Marketing interactif	19 055	26 020
Publicité Interactive	21 283	26 858
Marketing Mobile	18 148	16 019
<b>Chiffre d'affaires par segment</b>	<b>58 486</b>	<b>68 897</b>
France	45 584	53 650
International	12 902	15 247

**Note 5.2 - Charges externes**

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Charges facturées par les partenaires	9 944	10 636
charges facturés par les opérateurs et reversements clients	14 675	11 953
Achats média RTB	7 155	11 845
Autres achats et charges externes	4 201	3 306
Autres achats	841	550
<b>Total</b>	<b>36 816</b>	<b>38 290</b>

Les charges facturées par les partenaires correspondent notamment aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société 1000mercis (programme Email Attitude) et aux dépenses d'affiliation.

Les charges facturées par les opérateurs et reversements clients correspondent à des achats de SMS, aux abonnements et frais de gestion, ainsi qu'aux achats d'études et de prestations aux opérateurs de télécommunications supportés par la société Ocito.

**Note 5.3 - Charges de personnel**

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Rémunérations du personnel	(16 732)	(17 757)
Charges de personnel	(5 978)	(6 196)
Autres charges de personnel	(701)	(401)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(23 412)</b>	<b>(24 355)</b>

Les rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance est de 323 K€

L'effectif moyen 2021 est de 396 salariés contre un effectif moyen de 409 salariés en 2020.

**Note 5.4 - Autres produits****Principe comptable**

Les autres produits sont principalement les loyers des locataires hors groupe de l'immeuble de la SCI Châteaudun qui est le siège social de 1000mercis.

**Note 5.5 – Résultat financier**

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 059)	(3 363)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 891)	(516)
Dot. aux provisions d'exploitation	(391)	(721)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(308)	(830)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(4 648)</b>	<b>(5 431)</b>

**Note 5.6 – Résultat financier**

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Gains de change sur opérations financières	69	48
Produits nets sur cession de VMP	-	(1)
Autres produits financiers	30	8
Charges d'intérêts	(349)	(438)
Pertes de change sur opérations financières	(100)	(158)
Autres charges financières	(27)	
<b>Résultat financier</b>	<b>(377)</b>	<b>(540)</b>

**Note 5.7 – Résultat exceptionnel**

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(26)	-6
VNC des immo. incorp. cédées	(119)	
Autres	(7)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		381
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(152)</b>	<b>375</b>

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion sont composés à hauteur de 195k€ d'un ajustement portant sur des écarts d'élimination intragroupe entre 1000Mercis France et la filiale Numberly Ltd, antérieurs à l'exercice 2021, et d'une allocation de soutien, en rapport avec le contexte sanitaire, consentie exceptionnellement à Numberly BV par l'Etat hollandais.

**Note 5.8 - Impôt sur les sociétés**

en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
Impôt sur les bénéfices	179	96
Impôts différés	(44)	(14)
Carry back	7	83
<b>Charges d'impôts</b>	<b>142</b>	<b>165</b>

*Preuve d'impôt*

En milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2021
<b>Résultat consolidé</b>	<b>-</b>	<b>6 796</b>
Amortissement des écarts d'acquisition		599
Impôt sur les résultats	-	142
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		159
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>-</b>	<b>6 180</b>
Taux d'impôt courant en France		28,00%
<b>Impôt théorique</b>	<b>-</b>	<b>1 730</b>
Impact des différences permanentes		82
Impact des différences liées aux crédits d'impôts	-	485
Impact des autres différences (dont contribution sociale)		1 991
<b>Charge (produit) d'impôt du groupe</b>	<b>-</b>	<b>142</b>

## Note 5.9 – Résultat par action

<b>En actions</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Nombre d'actions composant le capital social	2 639 476	2 245 544
Actions autodétenues	(85 077)	(85 077)
Plan d'actions gratuites	32 301	1 856
BSPCE	73 960	
<b>Nombre d'actions en dilué</b>	<b>2 660 660</b>	<b>2 162 323</b>
<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Résultat net	(6 795 886)	1 043 548
Nombre d'actions	2 554 399	2 160 467
<b>Résultat net par action</b>	<b>(2,66)</b>	<b>0,48</b>
<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Résultat net	(6 795 886)	1 043 548
Nombre d'actifs y compris les éléments dilués	2 660 660	2 162 323
<b>Résultat net par action dilués</b>	<b>(2,55)</b>	<b>0,48</b>

## Note 6 - Autres informations

### Note 6.1 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	31.12.2021	31.12.2020
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>1 044</b>	<b>(6 796)</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	4 780	4 912
Variation de l'impôt différé	14	44
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(0)	-
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	91	119
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(473)	159
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-	28
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>5 455</b>	<b>(1 534)</b>
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	4 499	11 969
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>9 954</b>	<b>10 435</b>
Acquisitions d'immobilisations	(1 000)	(2 246)
Réduction des autres immobilisations financières	21	200
Incidence des variations de périmètre	-	(90)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(979)</b>	<b>(2 136)</b>
Remboursements d'emprunts	(1 679)	(842)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(7 969)	(1 227)
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEME</b>	<b>(9 648)</b>	<b>(2 069)</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)	175	(75)
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(499)</b>	<b>6 155</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>19 882</b>	<b>13 726</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>19 383</b>	<b>19 882</b>

## Note 6.2 - Engagements hors bilan

### ➤ Engagement de garantie assorti de sûretés réelles

En juillet 2014, 1000mercis a créé la SCI Châteaudun pour l'acquisition de l'immeuble où sont domiciliés les sièges sociaux de 1000mercis et de ses filiales françaises, situé 28 rue de Châteaudun 75009 Paris, dont elle détient 100 % capital social.

1000mercis a nanti les titres détenus dans la SCI Châteaudun et figurant à l'actif pour un montant de 15 005 000 € en garantie du remboursement de l'emprunt contracté par cette dernière, qui s'élève à 16 076 121 euros au 31 décembre 2021.

### ➤ Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021. L'engagement de 1000mercis au titre des indemnités de fin de carrière est estimé à 929 K€ au 31 décembre 2021. L'engagement de retraite de Numberly LTD est non significatif, compte tenu de la faiblesse de l'effectif de la filiale, l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société.

Hypothèses de calculs retenues :

- Table de mortalité INSEE 2013
- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein,
- Taux d'évolution des salaires de 3 % par an,
- Taux fort de turn-over,
- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31.12.2021 : 0,98%.

De même compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés du groupe, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés.

### ➤ Impôts différés actifs non comptabilisés

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent à 6,5 m€ au 31 décembre 2021, soit une économie potentielle future d'impôt sur les sociétés de l'ordre de 1,7 m€, hors toute actualisation.

## Note 6.3 - Parties liées

Il n'existe pas de transactions, au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce, effectuées par la société consolidante ou une société incluse dans le périmètre de consolidation avec des parties liées, qui soient externes au groupe consolidé et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales du marché.

## Note 6.4 – Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes liés à la certification des comptes annuels et consolidés de la société 1000mercis pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont de 88 000 € HT.

## Note 6.5 - Evénements post clôture

Le 3 janvier 2022, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 704 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224 554,40 euros à la somme de 224.624,80 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe.

**Comptes sociaux  
de l'exercice clos le  
31 décembre 2021**

**1000mercis SA**

# Bilan

En euros	Brut	Amortissements	Dépréciations	31.12.2021	31.12.2020	Var.	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 358 244</b>	<b>(7 540 532)</b>		<b>1 817 713</b>	<b>3 536 861</b>	<b>(1 719 148)</b>	<b>-49%</b>
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	8 801 341	(7 540 532)		1 260 809	2 627 815	(1 367 006)	-52%
Immobilisations incorporelles en cours	556 904			556 904	909 046	(352 142)	-39%
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 435 336</b>	<b>(7 497 401)</b>		<b>937 935</b>	<b>1 070 382</b>	<b>(132 447)</b>	<b>-12%</b>
Autres immobilisations corporelles	8 435 336	(7 497 401)		937 935	1 070 382	(132 447)	-12%
<b>Titres de participation</b>	<b>28 961 042</b>		<b>(110 001)</b>	<b>28 851 041</b>	<b>28 850 941</b>	<b>100</b>	<b>0%</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 437 240</b>			<b>2 437 240</b>	<b>2 295 643</b>	<b>141 597</b>	<b>6%</b>
Prêts	450 418			450 418	388 894	61 524	16%
Dépôts et cautionnements versés	535 725			535 725	473 393	62 332	13%
Autres créances immobilisées	22 346			22 346	39 826	(17 481)	-44%
Actions propres	1 428 751			1 428 751	1 393 529	35 222	3%
<b>Actif immobilisé</b>	<b>49 191 863</b>	<b>(15 037 933)</b>	<b>(110 001)</b>	<b>34 043 929</b>	<b>35 753 826</b>	<b>(1 709 898)</b>	<b>-5%</b>
Clients et comptes rattachés - courant	21 066 389		(354 066)	20 712 323	25 163 798	(4 451 475)	-18%
Autres créances et comptes de régularisation	3 693 765		(520 000)	3 173 765	5 103 933	(1 930 168)	-38%
<b>Disponibilité et valeurs mobilières de placement</b>	<b>8 713 711</b>			<b>8 713 711</b>	<b>12 856 720</b>	<b>(4 143 008)</b>	<b>-32%</b>
VMP - Equivalents de trésorerie	510 730			510 730	510 730		
<b>Disponibilités</b>	<b>8 198 228</b>			<b>8 198 228</b>	<b>12 342 864</b>	<b>(4 144 636)</b>	<b>-34%</b>
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4 753			4 753	3 125	1 628	52%
Charges constatées d'avance	917 838			917 838	795 911	121 927	15%
<b>Actif circulant</b>	<b>34 391 703</b>		<b>(874 066)</b>	<b>33 517 637</b>	<b>43 920 361</b>	<b>(10 402 724)</b>	<b>-24%</b>
Comptes de régularisation	234			234	1 882	(1 648)	-88%
<b>Total Actif</b>	<b>83 583 800</b>	<b>(15 037 933)</b>	<b>(984 067)</b>	<b>67 561 800</b>	<b>79 676 070</b>	<b>(12 114 270)</b>	<b>-15%</b>
<b>En euros</b>				<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>Var.</b>	
Capital				224 554	263 948	(39 393)	-15%
Primes liées au capital				5 573 908	5 573 908		
Autres réserves et report à nouveau				15 207 601	29 178 861	(13 971 260)	-48%
Résultat net (Part du groupe)				1 654 508	(6 076 553)	7 731 061	-127%
Subv. d'investissement nettes - non courant					631 210	(631 210)	-100%
Quote-part des subv. inv. affectée au résultat					(631 210)	631 210	-100%
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>				<b>22 660 572</b>	<b>28 940 164</b>	<b>(6 279 592)</b>	<b>-22%</b>
Autres provisions pour risques - courant				357 986	97 018	260 968	269%
Concours bancaires (dettes)				3 455	2 971	484	16%
Dettes fournisseurs - courant				10 289 517	14 473 092	(4 183 575)	-29%
Dettes fiscales et sociales				10 413 529	11 923 300	(1 509 771)	-13%
Autres dettes et comptes de régularisation				<b>19 147 796</b>	<b>19 361 033</b>	<b>(213 237)</b>	<b>-1%</b>
Produits constatés d'avance - courant				4 677 357	4 821 659	(144 303)	-3%
<b>Dettes</b>				<b>44 889 640</b>	<b>50 679 074</b>	<b>(5 789 434)</b>	<b>-11%</b>
Ecart de conversion passif				11 588	56 832	(45 244)	-80%
<b>Total Passif</b>				<b>67 561 800</b>	<b>79 676 070</b>	<b>(12 114 270)</b>	<b>-15%</b>

# Compte de résultat

En euros	31.12.2021	31.12.2020	Var.	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>55 831 673</b>	<b>43 007 332</b>	<b>12 824 341</b>	<b>30%</b>
Autres produits	232 343	276 291	(43 949)	-16%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>56 629 088</b>	<b>44 093 579</b>	<b>12 535 509</b>	<b>28%</b>
Achats et charges externes	(28 819 204)	(24 787 483)	(9 980 276)	40%
Impôts et taxes	(750 294)	(769 574)	19 281	-3%
Charges de personnel	(21 843 581)	(21 034 350)	(809 231)	4%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 227 817)	(3 067 945)	(159 872)	5%
<i>Dot./Amt. &amp; Dépr. sur immo. incorporelles</i>	<i>(2 253 072)</i>	<i>(1 951 326)</i>	<i>(301 746)</i>	15%
<i>Dot./Amt. &amp; Dépr. sur immo. corporelles</i>	<i>(515 739)</i>	<i>(787 609)</i>	<i>271 870</i>	-35%
<i>Dot. aux provisions d'exploitation</i>	<i>(357 986)</i>	<i>(97 018)</i>	<i>(260 968)</i>	269%
<i>Dotations pour dépr. des actifs circulants</i>	<i>(101 020)</i>	<i>(231 992)</i>	<i>130 972</i>	-56%
Autres charges	(515 177)	(655 989)	140 812	-21%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(55 156 072)</b>	<b>(50 315 341)</b>	<b>(6 740 377)</b>	<b>13%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 473 016</b>	<b>(6 221 762)</b>	<b>5 795 132</b>	<b>-93%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>33 308</b>	<b>31 110</b>	<b>2 198</b>	<b>7%</b>
Gains de change sur opérations financières	14 193	4 408	9 785	222%
Autres produits financiers	19 116	26 702	(7 586)	-28%
<b>Charges financières</b>	<b>(272 820)</b>	<b>(305 986)</b>	<b>33 166</b>	<b>-11%</b>
Charges d'intérêts	(204 423)	(148 769)	(55 654)	37%
Pertes de change sur opérations financières	(68 396)	(45 413)	(22 983)	51%
Autres charges financières		(11 803)	11 803	-100%
Dot. dépr. sur actifs financiers		(100 001)	100 001	-100%
<b>Résultat financier</b>	<b>(239 511)</b>	<b>(274 876)</b>	<b>35 365</b>	<b>-13%</b>
<b>Résultat courant avant résultat exceptionnel</b>	<b>1 233 505</b>	<b>(6 496 637)</b>	<b>5 830 497</b>	<b>-90%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>28 778</b>	<b>19 504</b>	<b>9 275</b>	<b>48%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	917		917	
Boni provenant du rachat d'actions propres	27 861	19 504	8 357	43%
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(7 359)</b>	<b>(77 072)</b>	<b>69 713</b>	<b>-90%</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(455)	(24 101)	23 646	-98%
Mali provenant du rachat d'actions propres	(6 904)	(52 971)	46 067	-87%
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>21 419</b>	<b>(57 569)</b>	<b>78 988</b>	<b>-137%</b>
Impôt sur les bénéfices	399 584	477 653	(78 069)	-16%
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>1 654 508</b>	<b>(6 076 553)</b>	<b>5 831 416</b>	<b>-96%</b>

## Note 1 - Informations sur 1000mercis - Numberly

### Note 1.1 - Présentation de 1000mercis - Numberly

1000mercis - Numberly (ci-après « le société ») est un expert reconnu en CRM digital et Marketing programmatique, de la collecte de données (base CRM, DMP) à l'activation (email, vidéo, social, in store).

1000mercis - Numberly a pour mission de concevoir des dispositifs à fort ROI incrémental pour les annonceurs souhaitant optimiser leurs actions de conquête et de fidélisation sur tous les supports digitaux.

L'activité est opérée dans plus de 50 pays, et le Groupe est présent en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique, aux Emirats Arabe Unis, en Israël, aux Pays-Bas, en Italie et au Canada.

1000mercis, société tête du Groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'Administration, ayant son siège social au 28 rue de Châteaudun, Paris 9<sup>ème</sup>.

### Note 1.2 - Faits marquants de la période

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2021 et du conseil d'administration de la Société en date du 25 janvier 2021 (lequel a notamment constaté la satisfaction de la condition suspensive posée par l'assemblée générale), la Société a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions auprès de ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat de ses propres actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

L'offre publique était ouverte du 28 janvier au 18 février 2021 (inclus) et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions 1000mercis dans la limite de 450.000 actions au prix unitaire de 20 €. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 396.705 actions, étant dans la limite du nombre maximum d'actions que la société 1000mercis s'était engagée à racheter, toutes les demandes ont été satisfaites.

Euronext a procédé le 1er mars 2021 au règlement-livraison des actions apportées à l'offre et la Société a donc racheté 396.705 de ses propres actions représentant 15,02% du capital social pour un montant total de 7.934.100 € intégralement financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société.

En conséquence, le 1er mars 2021, le capital social a été réduit de la somme 39.670,50 euros par annulation des 396.705 actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA, ramenant ainsi le capital social de la Société à la somme de 224.349,10 € composé de 2.243.491 actions.

## Note 2 - Principes et méthodes comptables

L'exercice social a une durée de 12 mois et les comptes présentés sont relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021. Ces comptes sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03, modifié et complété par les règlements ANC 2018-07, 2016-07 et 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le plan comptable général et le Code de Commerce.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation utilisées concernant :

- les immobilisations
- les créances
- les provisions

Sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Le 14 mars 2022, le Conseil d'Administration de la société a arrêté les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2021 du Groupe.

Les règles et les méthodes comptables qui méritent d'être précisées sont les suivantes :

#### ❖ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées d'achats de logiciels et de licences qui sont amortis sur une durée de trois ans en linéaire.

La marque 1000mercis, ayant été créée par la société, n'est pas valorisée dans les comptes.

#### ▪ Coût de développement

Les dépenses engagées dans des projets de développement sont activées en immobilisations incorporelles lorsque ceux-ci sont individualisés, qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale. La durée d'amortissement de ces coûts est de trois ans en linéaire.

#### ❖ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- |                                      |                             |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - installations agencements          | 6 ans 2/3 à 10 ans linéaire |
| - matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire et dégressif |
| - mobilier                           | 5 ans linéaire              |

La méthode d'amortissement dégressif pour le matériel de bureau et informatique a été retenue pour les acquisitions à compter de l'exercice clos le 30 juin 2005. Cette méthode est considérée comme adaptée à l'activité de la société et au rythme d'utilisation des biens.

### ❖ Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut, le cas échéant, une estimation des effets de la clause de révision de prix prévue dans l'acte d'acquisition.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charge.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'utilité des titres de participation devient inférieure à leur coût d'entrée, les moins values latentes font l'objet de dépréciations. La valeur d'utilité est appréciée principalement par la méthode des flux futurs de trésorerie (discounted cash-flow)

Les autres immobilisations financières sont constituées principalement de dépôts et cautionnements versés ainsi que des créances et actions propres :

- détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont,
- détenues dans le cadre du contrat d'intermédiation relatif à un programme de rachat d'actions, confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

### ❖ Travaux en cours

Les travaux en cours de production ne sont pas valorisés au 31 décembre 2021. L'inventaire des commandes en cours à cette date conduit à considérer que cette valeur est peu significative.

### ❖ Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît.

### ❖ Disponibilités

Les disponibilités incluent les sommes mises à disposition de la société attributaire du mandat d'intermédiation dans le cadre d'un programme de rachats d'actions.

### ❖ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de parts sociales souscrites auprès d'un établissement bancaire mutualiste.

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition.

Le cas échéant les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision calculée par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

### ❖ Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux sources de revenus : la publicité interactive et le marketing interactif.

Le marketing interactif consiste à effectuer des opérations de conquête et de fidélisation sur les médias interactifs pour le compte de la clientèle, à exploiter pour le compte de clients des programmes CRM et concevoir et mettre en place des Customer Data Platform pour le compte de clients.

1000mercis propose également à des annonceurs la gestion complète de tout ou partie de leur marketing interactif.

Le fait générateur du Chiffre d'affaires lié au marketing interactif est la prestation.

Le chiffre d'affaires de publicité interactive provient notamment de la monétisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis

ainsi que des activités de trading en RTB. Le fait générateur du chiffre d'affaires est l'envoi des messages pour les activités de publicité interactive et la prestation pour le Trading RTB.

Les contrats de publicité interactive prévoient la sélection, la mise à disposition d'adresses email, d'adresses postales ou de numéros de SMS d'internautes ayant donné leur consentement ainsi que le routage de messages promotionnels ciblés vers ces individus par 1000mercis pour la réalisation d'opérations de publicité interactive.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de la réalisation de la prestation. S'agissant des opérations de trading en RTB, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode de l'avancement des coûts engagés, hors honoraires.

Les produits d'exploitation et charges d'exploitation comprennent les achats d'espaces publicitaires comptabilisés à la date de réalisation des services ou à la date de diffusion ou de publication dans les médias. Conformément aux relations juridiques qui lient la société aux annonceurs, les flux relatifs aux achats et ventes d'espaces sont comptabilisés au compte de résultat et non au niveau du bilan en compte de tiers. En effet aucun contrat de mandat n'a été établi ni ne lie les parties, 1000mercis réalisant des prestations de conseil au bénéfice des annonceurs

Le chiffre d'affaires des opérations de trading en RTB est comptabilisé selon la méthode à l'avancement des coûts engagés. Les résultats à terminaison des contrats en cours à la clôture de l'exercice ne pouvant être estimés de façon fiable, les honoraires de 1000mercis ne sont pas comptabilisés à l'avancement.

## Note 3 – Notes sur le bilan

### Note 3.1 - Actif immobilisé

En euros	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Immobilisations incorporelles	9 070 707	886 066	1 155 432	8 801 341
Immobilisations incorporelles en cours	909 046	207 858	560 000	556 904
Immobilisations corporelles	8 052 045	383 292	-	8 435 336
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	31 256 585	949 859	808 162	31 398 282
<b>Total Immobilisations brutes</b>	<b>49 288 382</b>	<b>2 427 075</b>	<b>2 523 594</b>	<b>49 191 863</b>

En euros	31.12.2020	Dotations	Reprises	31.12.2021
Immobilisations incorporelles	6 442 892	2 253 072	1 155 432	7 540 532
Immobilisations corporelles	6 981 663	515 739	-	7 497 401
Immobilisations financières	110 001	-	-	110 001
<b>Total Amortissements</b>	<b>13 534 555</b>	<b>2 768 811</b>	<b>1 155 432</b>	<b>15 147 934</b>

En euros	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 627 815	-	1 367 006	1 260 809
Immobilisations incorporelles en cours	909 046	207 858	560 000	556 904
Immobilisations corporelles	1 070 382	-	132 447	937 935
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	31 146 584	949 859	808 162	31 288 281
<b>Total Immobilisations nettes</b>	<b>35 753 826</b>	<b>-</b>	<b>1 368 162</b>	<b>34 043 929</b>

❖ Détail des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Montant brut	Amortissement	Valeur nette
Sites et logiciels	8 801 341	7 540 532	1 260 809
Immob. En-cours incorporelles	556 904	-	556 904
<b>Sous-total incorporelles</b>	<b>9 358 244</b>	<b>7 540 532</b>	<b>1 817 713</b>
Installations Agencements	1 657 713	1 098 155	559 558
Matériel informatique	6 508 870	6 150 331	358 539
Mobilier	268 754	248 915	19 838
Immob. En-cours corporelles	-	-	-
<b>Sous-total corporelles</b>	<b>8 435 336</b>	<b>7 497 401</b>	<b>937 935</b>

Les dépenses engagées en 2021 au titre de ces développements se sont élevées à 208 K€ et correspondent à un projet en cours de développement.

❖ Détail des immobilisations financières

En euros	31.12.2020	31.12.2021
Titres de participations	28 960 942	28 961 042
Autres créances rattachées à des participations	-	-
Prêts effort de construction	388 894	450 418
Dépôts et cautionnements	473 393	535 725
Créances immobilisées	39 826	22 346
Actions propres	1 393 529	1 428 751
<b>Total brut</b>	<b>31 256 585</b>	<b>31 398 282</b>
Provisions	- 110 001	- 110 001
<b>Total net</b>	<b>31 146 584</b>	<b>31 288 281</b>

Au 31 décembre 2021, les titres de participation se ventilent comme suit :

	% de détention	Valeur brute
Fantaleague	5%	1 500
Numberly DMCC	100%	10 717
Customer Experience Group Ltd	20%	4 500 000
Matiro	100%	700 000
1000Mercis Inc	100%	1 565
Numberly Ltd	100%	1 174
Ocito	100%	8 620 360
Numberly BV	100%	100
Numberly SRL	100%	110 001
Numberly canada	100%	6 785
Numberly SAS	100%	100
M pour toujours	7,5%	3 750
<b>Sous-total filiales opérationnelles</b>		<b>13 956 052</b>
SCI Châteaudun	100%	15 004 990
<b>Total titres de participation</b>		<b>28 961 042</b>

Au 31 décembre 2021, les actions propres se détaillent comme suit :

	nombre d'actions	Valeur
Contrat d'intermédiation	85 077	1 339 963
Contrat de liquidité	3 883	88 788
<b>Total actions propres</b>	<b>88 960</b>	<b>1 428 751</b>

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en numéraire, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 589 K€ et à des ventes d'actions propres pour 569K€ au cours de l'année 2020.

Au 31 décembre 2021, 1000mercis possède 3 883 actions propres pour une valeur de 89 K€ dans le cadre de son contrat de liquidité.

La valorisation de ces actions au cours moyen au 31 décembre 2021 s'élève à 89K€.

Depuis le 15 janvier 2013 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions. Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600 000 €, en espèces, affectés au compte de liquidité.

La mise en œuvre d'un contrat de rachat de ses actions dans la limite de 10% de son capital conformément aux dispositions de l'article 225-209 du code de commerce. L'AMF ayant été dûment informé du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003.

A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 1 340 K€. Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune vente n'a été constatée.

La valorisation des actions au cours moyen au 31 décembre 2021 s'établit à 1 872 K€. La valorisation des actions propres au cours de bourse moyen courant décembre 2021 est supérieure à leur coût d'achat. Ces actions propres ayant vocation à être annulées ultérieurement par réduction de capital, donc principalement par imputation sur les réserves, la question de leur éventuelle dépréciation au regard de leur valeur d'inventaire n'est pas nécessaire.

### Note 3.2 - Actif circulant

#### ❖ Clients

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Clients et comptes rattachés	24 589 813	19 790 025
Clients factures à établir	894 531	1 276 365
Provision pour créances douteuses	- 320 546	- 354 066
<b>Total</b>	<b>25 163 798</b>	<b>20 712 323</b>

Les créances clients sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Autres créances

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Etat	4 097 271	2 992 320
Créances rattachés à des participations	1 461 107	694 688
Autres	10 555	6 757
Dépréciations	- 465 000	- 520 000
<b>Total</b>	<b>5 103 933</b>	<b>3 173 765</b>

Les autres créances se composent notamment d'une créances Crédit impôt recherche pour 1 782 k€ au 31/12/2021 contre 1 314 k€ au 31/12/2020.

Les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Trésorerie

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Sicav monétaire et certificats de dépôt	510 730	510 730
Comptes courants bancaires	12 345 989	8 202 981
<b>Total</b>	<b>12 856 720</b>	<b>8 713 711</b>

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours historique.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de sicav s'élève à 510 730 €.

Au 31 décembre 2021, les fonds comprennent la trésorerie affectée au contrat d'intermédiation avec Gilbert Dupont.

#### ❖ Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges courantes d'exploitation à échéance de moins d'un an, pour 918 k€.

## Note 3.3 - Passif

### ❖ Capitaux propres

En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Primes liées au capital	Autres	Report à nouveau et réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Apport initial en capital	21 000	42 000					42 000
Augmentations de capital	3 429 210	303 020	5 573 905				5 876 925
Réduction de capital	- 906 867	- 90 686			27 192 860		27 283 546
Emission de bons de souscriptions			4				4
Attribution d'actions gratuites	96 133	9 613			9 613		-
Accumulation des résultats antérieurs jusqu'au 31.12.2018					56 381 334		56 381 334
Amortissements dérogatoires							-
Subvention d'investissement				631 210			631 210
QP de subvention virée au résultat				- 631 210			631 210
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2020						6 076 553	6 076 553
<b>31.12.2020</b>	<b>2 639 476</b>	<b>263 948</b>	<b>5 573 908</b>	<b>-</b>	<b>29 178 861</b>	<b>6 076 553</b>	<b>28 940 164</b>
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2020					6 076 553	6 076 553	-
Attribution d'actions gratuites	2 773	277			277		-
Réduction de capital	- 396 705	- 39 671			7 894 430		7 934 100
Résultat au 31.12.2021						1 654 508	1 654 508
Distribution de dividendes							-
Amortissements dérogatoires							-
Subvention d'investissement				- 632 110			632 110
QP de subvention virée au résultat				632 110			632 110
<b>31.12.2021</b>	<b>2 245 544</b>	<b>224 554</b>	<b>5 573 908</b>	<b>-</b>	<b>15 207 601,06</b>	<b>1 654 508</b>	<b>22 660 572</b>

Le capital social se compose de 2 245 544 actions, d'une valeur nominale de 0,1 euro.

En 2021 les mouvements sur le capital se détaillent comme suit :

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 263.947,60 à la somme de 264.019,60 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe.
- Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2021 et du conseil d'administration de la Société en date du 25 janvier 2021 (lequel a notamment constaté la satisfaction de la condition suspensive posée par l'assemblée générale), la Société a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions auprès de ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat de ses propres actions (l'« OPRA ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

L'offre publique était ouverte du 28 janvier au 18 février 2021 (inclus) et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions 1000mercis dans la limite de 450.000 actions au prix unitaire de 20 €. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 396.705 actions, étant dans la limite du nombre maximum d'actions que la société 1000mercis s'était engagée à racheter, toutes les demandes ont été satisfaites.

Euronext a procédé le 1<sup>er</sup> mars 2021 au règlement-livraison des actions apportées à l'offre et la Société a donc racheté 396.705 de ses propres actions représentant 15,02% du capital social pour un montant total de 7.934.100 € intégralement financée au moyen de la trésorerie disponible de la Société. En conséquence, le 1<sup>er</sup> mars 2021, le capital social a été réduit de la somme 39.670,50 euros par annulation des 396.705 actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA, ramenant ainsi le capital social de la Société à la somme de 224.349,10 euros composé de 2.243.491 actions.

- Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de

224 349,10 euros à la somme de 224 421,10 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe.

- Le 4 octobre 2021, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 720 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224 421,10 euros à la somme de 224 554,40 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe

La réserve légale s'élève à 34 621 €.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 2 juin 2021, le résultat de l'exercice 2020 a été affecté en report à nouveau.

## Instruments dilutifs

### ➤ Instruments dilutifs - Plans d'attribution gratuite d'actions

Nbr d'action	Plan "IP 3"	Plan "SIP 3"	Plan "SIP 4"	Plan "IP 4"	Plan "IP 5"	Total
<b>31 décembre 2020</b>	<b>720</b>	<b>29,001</b>	<b>1,500</b>	<b>1,080</b>		<b>32,301</b>
Attribution					1,656	<b>1,656</b>
Exercice	720		1333	720		<b>2,773</b>
Annulation		29,001	167		160	<b>29,328</b>
<b>31 décembre 2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>360</b>	<b>1,496</b>	<b>1,856</b>

L'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2018 a, dans sa treizième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer gratuitement des actions de la Société existantes ou à émettre au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital social.

Le Conseil d'Administration réuni le 4 octobre 2019, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Special Impact Player 4 »**
  - date d'attribution : 4 octobre 2019 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (I) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (II) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 500 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
- **Plan « Impact Player 4 »**
  - date d'attribution : 4 octobre 2019 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (I) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (II) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 3 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration réuni le 27 septembre 2018, a arrêté deux plans d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Impact Player 3 »**
  - date d'attribution : 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.
  
- **Plan « Special Impact Player 3 »**
  - date d'attribution : 27 septembre 2018 ;
  - périodes d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution pour un tiers de l'Attribution de Base et trente-trois mois à compter de la date d'attribution pour les Autres Actions Attribuées Définitivement ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et conditions de performances (i) financières basées sur le chiffre d'affaires 2020 et l'EBITDA 2020 et (ii) liées à la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice CRQ ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 70 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration réuni le 3 juin 2020, a arrêté, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 6 juin 2018, un plan d'attribution gratuite d'actions au profit des salariés de la manière suivante :

- **Plan « Impact Player 5 »**
  - date d'attribution : 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
  - période d'acquisition : deux ans à compter de la date d'attribution ;
  - période de conservation : non applicable ;
  - conditions fixées pour l'attribution définitive des actions : condition de présence effective et condition de performance pour l'attribution supplémentaire d'actions basée sur la satisfaction des clients calculée sur la base de l'Indice de Qualité Relations Clients (l' « **Indice CSRQ** ») ;
  - nombre d'actions maximal pouvant être attribuées : 4 000 actions de 0,1 euro de valeur nominale.

#### ❖ **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risque a été constatée à la clôture de l'exercice pour un montant de 358 K€. Les dotations aux provisions pour risques au titre de l'exercice 2021 sont principalement relatives au contrôle fiscal en cours sur la société 1000mercis.

#### ❖ Dettes financières

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Concours bancaires	2 971	3 455
Dettes financières intragroupe	18 439 638	18 546 105
<b>Total dettes financières</b>	<b>18 442 610</b>	<b>18 549 560</b>

Au cours de l'exercice 2021, dans le cadre de la gestion de la trésorerie du groupe mises à disposition de 1000mercis par la filiale OCITO, les liquidités avancées sont de 18 254 608 €, ainsi que les intérêts acquis pour 140 283 euros.

Les dettes financières sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Dettes fournisseurs

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	11 229 928	6 795 378
Fournisseurs factures non parvenues	3 243 164	3 494 139
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>14 473 092</b>	<b>10 289 517</b>

Les dettes fournisseurs sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Dettes fiscales et sociales

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Personnel	70 035	68 114
Organismes sociaux	3 884 739	3 921 779
Dettes fiscales	5 118 499	3 706 061
Charges à payer	2 532 808	2 524 406
Etat avance remboursable	317 220	193 169
<b>Total dettes fiscales et sociales</b>	<b>11 923 300</b>	<b>10 413 529</b>

Les dettes sociales tiennent compte de l'échéance de décembre 2021, et d'un report de paiement de l'URSSAF soit un total de 3,1m€ dont les paiements ont été échelonnés par moratoire dès le mois de janvier 2022.

Les autres dettes fiscales et sociales sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Autres dettes

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Avoirs à établir	906 629	586 926
Autres	14 766	14 766
<b>Total autres dettes</b>	<b>921 395</b>	<b>601 691</b>

Les avoirs à établir correspondent à des remises de fin d'année à verser à la clientèle.

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an.

#### ❖ Produits constatés d'avances

Les produits constatés d'avance correspondent à des prestations facturées avant leur date de réalisation, pour 4 677 k€.

## Note 4 – Notes sur le compte de résultat

### ❖ Chiffre d'affaires

En euros	31.12.2020	%	31.12.2021	%
Publicité interactive	14 810 216	34%	26 532 796	48%
Marketing interactif	23 536 077	55%	24 746 964	44%
Mobile	4 569 743	11%	4 320 709	8%
Divers	91 296	0%	231 204	0%
<b>Total</b>	<b>43 007 332</b>	<b>100%</b>	<b>55 831 673</b>	<b>100%</b>

### ❖ Charges externes

En euros	31.12.2020	31.12.2021
Charges facturées par les partenaires	18 037 205	23 017 338
Autres achats et charges externes	6 750 278	5 801 866
<b>Total Charges externes</b>	<b>24 787 483</b>	<b>28 819 204</b>

Les charges facturées par les partenaires correspondent aux dépenses avec affiliations et aux sommes versées aux propriétaires des bases au titre de leur participation au programme de bases de données mutualisées de la société (programme Email Attitude).

### ❖ Charges de personnel

En euros	31.12.2020	31.12.2021
Salaires	14 517 400	15 448 174
Charges sociales	6 516 950	6 395 407
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>21 034 350</b>	<b>21 843 581</b>

Les rémunérations brutes allouées aux membres des organes de direction ou de gérance est de 323 K€

L'effectif moyen de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 348 salariés dont 261 cadres contre 371 salariés dont 278 cadres au 31 décembre 2020.

### ❖ Résultat financier

En euros	31.12.2020	31.12.2021
Dotations / reprises provision pour dépréciations financières	- 100 001	-
Charge nette d'intérêts et différences de change	- 180 500	- 245 461
Produits des participations et VMP	5 625	5 950
<b>Total Résultat financier</b>	<b>- 274 876</b>	<b>- 239 511</b>

### ❖ Résultat exceptionnel

En euros	31.12.2020	31.12.2021
Diverses régularisations	- 24 101	462
Résultat/rachat actions propres	- 33 468	20 957
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>- 57 569</b>	<b>21 419</b>

### ❖ Impôt sur les sociétés

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Impôts sur les sociétés		71 609
Crédit d'impôt recherche	- 465 890	- 471 193
Crédit d'impôt mécénat	- 11 763	
<b>Total</b>	<b>- 477 653</b>	<b>- 399 584</b>

## ❖ Résultat net par action

### Nombre d'actions et éléments dilutifs

<b>En actions</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Nombre d'actions composant le capital social	2 639 476	2 245 544
Actions autodétenues	(85 077)	(85 077)
Plan d'actions gratuites	32 301	1 856
BSPCE	73 960	
<b>Nombre d'actions en dilué</b>	<b>2 660 660</b>	<b>2 162 323</b>

### Résultat net comptable par action

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Résultat net	- 6 076 553	1 654 508
Nombre d'actions	2 554 399	2 156 584
<b>Résultat net par action</b>	<b>- 2,38</b>	<b>0,77</b>

<b>En euros</b>	<b>31.12.2020</b>	<b>31.12.2021</b>
Résultat net	- 6 076 553	1 654 508
Nombre d'actions y compris les éléments dilutifs	2 660 660	2 162 323
<b>Résultat net par action diluées</b>	<b>-2,28</b>	<b>0,77</b>

## Note 5 – Autres informations

### ❖ Parties liées

Il n'existe pas de transactions significatives effectuées par la société avec des parties liées qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales du marché.

### ❖ Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 sont communiqués dans les annexes aux Comptes consolidés.

### ❖ Fiscalité latente

Il n'y a pas de fiscalité latente ou différée significative au 31 décembre 2021.

### ❖ Engagement hors bilan

#### ➤ Engagement de garantie assorti de sûretés réelles

En juillet 2014, 1000mercis a créé la SCI Châteaudun pour l'acquisition de l'immeuble où sont domiciliés les sièges sociaux de 1000mercis et de ses filiales françaises, situé 28 rue de Châteaudun 75009 Paris, dont elle détient 100 % capital social.

1000mercis a nanti les titres détenus dans la SCI Châteaudun et figurant à l'actif pour un montant de 15 005 000 € en garantie du remboursement de l'emprunt contracté par cette dernière, qui s'élève à 16 076 121 euros au 31 décembre 2021.

#### ➤ Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020. L'engagement de 1000mercis au titre des indemnités de fin de carrière est estimé à 929 K€ au 31 décembre 2021.

Hypothèses de calculs retenues :

- Table de mortalité INSEE 2013
- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein,
- Taux d'évolution des salaires de 3 % par an,
- Taux fort de turn-over,
- Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA au 31.12.20 : 0,98%.

De même compte tenu de l'âge moyen et de la faible ancienneté des salariés de la société, l'engagement en matière de médailles du travail est non significatif et n'a pas été comptabilisé dans les comptes sociaux.

### ❖ Evènements post clôture

Le 3 janvier 2022, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 704 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224 554,40 euros à la somme de 224.624,80 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du groupe

## ❖ Tableau des filiales et des participations

0

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultats du dernier exercice clos
<b>Filiales détenues à + de 50 %</b>					
SAS OCITO 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	68 175	21 958 104	100%	13 966 720	-996 817
SAS MATIRO 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	17 500	624 318	100%	4 017 235	-41 327
SCI CHATEAUDUN 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS	15 005 000	-2 465 671	100%	2 178 830	-97 626
1000mercis LTD 7 Portland Place Londres (Royaume-Uni)	1 190	1 911 687	100%	2 577 563	484 230
1000mercis INC 33 West 19th street 4th floor New York (USA)	1 766	216 399	100%	2 040 666	254 103
Numberly DMCC Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers Sheikh Zahed Road Dubai (Emirats Arabe)	12 030	244 949	100%	1 241 054	-661 920
1000mercis Israel at: Wework Sarona 3 Aluf Kalman Magen ST. Tel Aviv (Israel)	284	-470 858	100%	-	-84 327
Numberly BV Reguliersgracht 41 1017 LK Amsterdam (Pays-bas)	100	1 400 222	100%	439 741	265 510
Numberly Marketing Interactif Inc. B915-1470 rue Peel Montréal Québec H3A1T1 (Canada)	6 948	-5 815	100%	643 107	130 132
Numberly SRL Foro Buonaparte 68 CAP 20121 MILANO (Italie)	10 000	-93 174	100%	-	0
<b>Participations détenues entre 10% et 50 %</b>					
Albatros Global Solutions Ltd 5/F, B2B Centre, 35 Connaught Rd Sheung Wan (Hong-Kong)	1 670 928	6 941 121	20%	15 670 927	2 462 458

**RAPPORT DE GESTION**  
**(incluant le rapport de gestion du Groupe et le rapport sur le gouvernement d'entreprise)**  
**établi par le conseil d'administration**  
**et présenté à l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2022**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société 1000mercis (la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue notamment avec les sociétés Ocito, 1000mercis Ltd, 1000mercis Inc, Matiro, SCI Châteaudun, Numberly DMCC, 1000mercis Israël, Numberly BV, Numberly Marketing Interactif Inc., Numberly SRL, Numberly Inc et la participation dans le groupe Customer Experience Group Limited (le « **Groupe** ») durant l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de la Société dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

**1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE**

**1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice**

*(Selon les articles L. 225-100-1 et suivants, il convient d'intégrer à l'analyse objective de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, les indicateurs clefs de performance de nature financière et, le cas échéant non financière, notamment les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel.)*

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 55,832 M€ contre 43,007 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le Groupe 1000mercis a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 68,897 M€ contre 58,486 M€ au titre de l'exercice précédent.

L'activité du Groupe est répartie en trois secteurs principaux d'activité :

- La publicité interactive (a) ;
- Le marketing interactif (b) ;
- Le marketing mobile (c) ;

a) *La publicité interactive*

La publicité interactive a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de conquête de nouveaux clients et permet de mettre à la disposition desdits annonceurs une audience largement qualifiée et ciblée à laquelle ils peuvent diffuser leur message publicitaire.

Le segment comprend notamment la location de données dans le cadre du programme Email Attitude, les offres de retargeting de conquête par email et les activités de trading en RTB (« Real-Time Bidding »).

Les recettes de publicité interactive proviennent notamment de la monétarisation de l'audience des sites des partenaires regroupés au sein du programme Email Attitude et des sites internet 1000mercis ainsi que des activités de trading en RTB.

Au titre de l'année 2021, la publicité interactive représentait 39 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 37 % en 2020.

b) *Le marketing interactif*

Le marketing interactif a pour objectif d'accompagner les annonceurs dans leur stratégie de fidélisation clients et d'exploitation de leurs bases clients et prospects. Le marketing interactif permet de développer et de valoriser les bases de données historisées des annonceurs afin de maximiser le chiffre d'affaires généré. Cette activité consiste dans la collecte, le traitement et l'exploitation de données pour le compte de tiers, qu'il s'agisse de données nominatives ou de données non nominatives.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de la réalisation de la prestation.

Au titre de l'année 2021, le marketing interactif représentait 38 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 32 % en 2020.

c) *Le marketing mobile*

Le Groupe est présent sur les segments clés du marketing Mobile (Internet Mobile, applications iPhone/iPad/Android, campagnes SMS, CRM Mobile).

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base de l'envoi des SMS et MMS, ou de la réalisation de la prestation, ou d'abonnement de frais de mises en place des campagnes publicitaires.

Au titre de l'année 2021, le marketing mobile représentait 23 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 31 % en 2020.

## **1.2 Evènements importants survenus lors de l'exercice et depuis la clôture de l'exercice**

a) *Evènements importants survenus lors de l'exercice 2021*

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2021 et du conseil d'administration de la Société en date du 25 janvier 2021 (lequel a notamment constaté la satisfaction de la condition suspensive posée par l'assemblée générale), la Société a décidé de mettre en œuvre un rachat d'actions auprès de ses actionnaires dans le cadre d'une offre publique de rachat de ses propres actions (l'« **OPRA** ») en vue de leur annulation, en application des dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.

L'offre publique a été ouverte du 28 janvier au 18 février 2021 (inclus) et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions 1000mercis dans la limite de 450.000 actions au prix unitaire de 20 euros. Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 396.705 actions, étant dans la limite du nombre maximum d'actions que la société 1000mercis s'était engagée à racheter, les demandes ont été intégralement satisfaites.

Euronext a procédé le 1<sup>er</sup> mars 2021 au règlement-livraison des actions apportées à l'offre et la Société a donc racheté 396.705 de ses propres actions représentant 15,02% du capital social pour un montant total de 7.934.100 euros intégralement financé au moyen de la trésorerie disponible de la Société.

En conséquence, le 1<sup>er</sup> mars 2021, le capital social a été réduit de la somme de 39.670,50 euros par annulation des 396.705 actions rachetées par la Société dans le cadre de l'OPRA, ramenant ainsi le capital social de la Société à la somme de 224.349,10 euros composé de 2.243.491 actions.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 4 octobre 2021 le capital social de la Société a fait l'objet d'augmentations de capital par la création de 2.773 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euros portant le capital social à la somme de 224.554,40 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées

gratuitement à des salariés du Groupe.

b) *Evènement important survenu depuis la clôture de l'exercice 2021*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le capital social de la Société a fait l'objet d'une augmentation de capital par la création de 704 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,1 euro, portant le capital social de 224.554,40 euros à la somme de 224.624,80 euros par suite de l'attribution définitive d'actions attribuées gratuitement à des salariés du Groupe.

**1.3 Progrès réalisés/difficultés rencontrées**

2 1000Mercis a poursuivi en 2021 ses développements et travaux de recherches technologiques.

**2.1 Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La stratégie du Groupe s'articule autour de trois piliers stratégiques : l'innovation, la recherche et l'international.

**2.2 Activité en matière de recherche et de développement**

La Société a consacré 208 k€ au titre des dépenses de recherche et développement sur l'exercice. Sur l'exercice clos précédent, la Société avait consacré 754 k€ au titre des dépenses de recherche et développement.

**2.3 Activité des principales filiales**

a) *Ocito*

La Société détient 100 % du capital de la société Ocito, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 144 663.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Ocito a réalisé un chiffre d'affaires de 13,967 M€.

b) *Numberly Ltd*

La Société détient 100 % du capital de la société Numberly Ltd, société anonyme de droit anglais dont le siège social est situé 7, Portland Place à Londres (Royaume Uni).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 1000mercis Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 2,578 M€.

c) *1000mercis Inc.*

La Société détient 100 % du capital de la société 1000mercis Inc, société de droit américain dont le siège social est situé 33 West 19th St - 4th Floor - New York NY 10011 (Etats-Unis).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 1000mercis Inc a réalisé un chiffre d'affaires de 2,040 M€.

d) *Matiro*

La Société détient 100 % du capital de la société Matiro, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 521 194 266.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Matiro a réalisé un chiffre d'affaires de 4,017 M€.

e) *SCI Châteaudun*

La Société détient 100 % du capital de la société SCI Châteaudun, société civile immobilière dont le siège social est situé 28, rue de Châteaudun – 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 803 373 422. La SCI Châteaudun est fiscalement transparente et son résultat fiscal est donc

intégré dans le résultat fiscal de la Société.

*f) Numberly DMCC*

La Société détient 100% du capital de la société Numberly DMCC, société soumise au droit des Emirats Arabes Unis dont le siège social est situé Almas Tower, Jumeirah Lakes Towers - Sheikh Zahed Road Dubaï (Emirats Arabes Unis).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Numberly DMCC a réalisé un chiffre d'affaires de 1,241 M€.

*b) 1000mercis Israël*

La Société détient 100% du capital de la société 1000mercis Israël, société soumise au droit Israélien dont le siège social est situé 3, Aluf Kalman Magen ST. Tel Aviv (Israël).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, 1000mercis Israël a réalisé un chiffre d'affaires de 0 €.

*i) Numberly BV*

La Société détient 100% du capital de la société Numberly BV, société soumise au droit des Pays-Bas dont le siège social est situé Reguliersgracht 41, 1017 LK Amsterdam (Pays-Bas).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Numberly BV a réalisé un chiffre d'affaires de 439 K€.

*j) Numberly Marketing Interactif Inc.*

La Société détient 100% du capital de la société Numberly Marketing Interactif Inc., société soumise au droit du Canada dont le siège social est situé B915-1470 rue Peel Montréal Québec H3A1T1 (Canada).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Numberly Marketing Interactif Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 643 K€.

*k) Numberly SRL*

La Société détient 100% du capital de la société Numberly SRL, société soumise au droit italien dont le siège social est situé Foro Buonaparte 68 CAP 20121 Milano (Italie).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Numberly SRL a réalisé un chiffre d'affaires de 0 €.

*l) Customer Experience Group Ltd*

La Société détient 20% du capital de la société Customer Experience Group Ltd, société soumise au droit chinois dont le siège social est situé 5/F, B2B Centre, 35 Connaught Road West Sheung Wan (Hong Kong).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Customer Experience Group Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 15,671 M€.

## **2.4 Prise ou cession de participations**

Il n'y a pas eu de cession de participations.

## **2.5 Opérations sur titres des mandataires sociaux, dirigeants, cadres de la Société<sup>1</sup>**

Il n'y a eu aucune acquisition ou cession de titres par les mandataires sociaux ou dirigeants de la Société.

## **2.6 Risques et incertitudes – Risques de marché**

---

<sup>1</sup> et toutes personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits (Art. R. 621-43-1 C. mon. fin).

La régulation autour du consentement à la dépose du cookie fait naître des incertitudes sur certains segments de l'activité. Le contexte international impliqué par la guerre en Ukraine pourrait fragiliser les investissements en marketing des annonceurs.

## **2.7 Risques de couverture – Risque de prix, de crédit de liquidité et de trésorerie**

Aucun risque n'est à signaler.

## **2. RESULTAT - AFFECTATION**

### **2.1 Examen des comptes et résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

#### Le chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 55,832 M€ contre 43,007 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires de 68,897 M€ contre 58,485 M€ pour l'exercice précédent.

#### Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de la Société pour l'exercice ont atteint au total 55,157 M€ contre 50,315 M€ pour l'exercice précédent.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2021 des charges d'exploitation de 69,268 M€ contre 65,709 M€ pour l'exercice précédent.

#### Charges de personnel

Le montant des traitements et salaires et charges sociales versés par la Société s'élève à 21,844 M€ contre 21,034 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le montant des charges de personnel versées s'élève à 24,353 M€ contre 23,432 M€ pour l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 348 personnes (dont 261 cadres), contre 371 personnes (dont 278 cadres) au 31 décembre 2020.

L'effectif moyen salarié du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 396 personnes (dont 318 cadres), contre 409 personnes (dont 326 cadres) au 31 décembre 2020.

#### Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de la Société ressort pour l'exercice à 1,473 M€ contre – 6,221 M€ pour l'exercice précédent.

Au niveau du Groupe, le résultat d'exploitation s'élève à 941 k€ au 31 décembre 2021 contre - 5,650 M€ pour l'exercice précédent.

## Résultat de l'exercice

Le résultat courant avant impôts s'établit à 1,234 M€ contre – 6,497 M€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 21 419 €,
- crédit d'impôt sur les bénéfices de 399 584 €,

l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 1,655 M€ contre une perte de -6,796 M€ pour l'exercice précédent.

## Le résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1,655 M€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 contre - 6,796 M€ pour l'exercice précédent.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1,655 M€.

Par ailleurs, nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable s'élevant à 1,044 M€.

## **2.2 Situation d'endettement de la Société et du Groupe**

La trésorerie active de la Société est passée de 12,857 M€ au 31 décembre 2020 à 8,713 M€ au 31 décembre 2021.

Les dettes financières (compte courants intragroupe) sont passées de 18,439 M€ au 31 décembre 2020 à 18,546 M€ au 31 décembre 2021.

La trésorerie active du Groupe est passée de 19,885 M€ au 31 décembre 2020 à 19,388 M€ au 31 décembre 2021.

Les dettes financières du Groupe sont passées de 16,881 M€ au 31 décembre 2020 à 15,204 M€ au 31 décembre 2021.

## **2.3 Délais de paiement des fournisseurs et des clients**

Nous vous communiquons ci-après le tableau tel que prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce, utilisé pour présenter les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	138					1437	1125					184
Montant total [TTC] des factures concernées	3 793 975 €	2 046 108 €	264 095 €	76 965 €	614 234 €	3 001 403 €	16 095 968 €	1 808 744 €	611 483 €	148 394 €	700 663 €	3 269 285 €
Pourcentage du montant total [TTC] des achats de l'exercice	11%	6%	1%	0,2%	2%	9%						
Pourcentage du chiffre d'affaires [TTC] de l'exercice							24%	3%	1%	0,2%	1%	5%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total [TTC] des factures exclues											424 772 €	
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 60 jours					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais légaux : 60 jours					

Conformément à la loi, les Commissaires aux Comptes de la Société vous présenteront, dans leur rapport à

l'assemblée générale, leurs observations sur la sincérité et la concordance des informations mentionnées ci-avant avec les comptes annuels.

#### **2.4 Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	1 654 507,99 euros
Dotation à la réserve légale	0 euro
Bénéfice distribuable (y compris report à nouveau antérieur)	15 207 601,06 euros
Dividende par action	0 euros
Affectation au compte de report à nouveau	1 654 507,99 euros
Le compte « report à nouveau » s'élèverait ainsi, après affectation du résultat, à	16 862 109,05 euros

#### **2.5 Dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Dividende par action	0,30 €	-	-
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	0,30 €	-	-
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-

Il est également rappelé qu'en l'état actuel du droit, lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende est imposable au prélèvement forfaitaire unique (« PFU ») au taux de 12,8% ou, sur option expresse et irrévocable applicable à l'intégralité des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU, à l'impôt sur le revenu au barème progressif. Le dividende est éligible à l'abattement prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, mais cet abattement n'est désormais applicable qu'en cas d'option du contribuable pour l'imposition selon le barème progressif.

#### **2.6 Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous rappelons que les comptes ne présentent pas de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement correspondant à l'article 39-4 du CGI.

#### **2.7 Tableau des résultats**

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est joint en Annexe 1 du présent rapport.

### **3. GOVERNEMENT D'ENTREPRISE**

#### **3.1 Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Mandat
Yseulys Costes	Membre du Conseil de Surveillance d'Ocito
	Membre du Conseil d'administration de Kering SA
	Membre du Conseil d'administration de Seb SA
Thibaut Munier	Président d'Ocito
Cécile Moulard	Gérante de « SIXIEME CONTINENT »
	Membre du Conseil d'administration de Solocal Group
	Membre du Conseil d'administration de Holding Incubatrice Internet
	Membre du Conseil de surveillance de Foncière INEA
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France IARD
	Membre du Conseil d'administration d'AXA France Vie
Dominique Roux	Président de Bolloré Télécom

### **3.2 Examen des mandats des administrateurs**

Le mandat de Monsieur Dominique ROUX, en qualité d'administrateur, viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les mandats de Monsieur Thibaut MUNIER, Madame Cécile MOULARD, ainsi que celui de Madame Yseulys COSTES, en qualité d'administrateurs, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### **3.3 Examen des mandats des commissaires aux comptes**

Le mandat de la société Fiduciaire Saint Honoré en qualité de commissaire aux comptes titulaire, viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les mandats de la société Bellot Mullenbach & Associés en qualités de commissaire aux comptes titulaire, viendra à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se réunira en 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### **3.4 Conventions avec les dirigeants ou certains actionnaires**

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et L. 225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et qu'aucune convention entrant dans ce cadre ne s'est poursuivie.

### **3.5 Délégations financières en cours de validité**

Celles-ci sont listées dans le tableau récapitulatif figurant à l'Annexe 2 du présent rapport.

## **4. CAPITAL SOCIAL**

### **4.1 Identité des titulaires de participations significatives et modifications intervenues en cours d'exercice**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en applications des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales détenant :

- i. plus des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote :  
Néant
- ii. plus des dix-huit vingtièmes du capital ou des droits de vote :  
Néant
- iii. plus des deux tiers du capital ou des droits de vote :  
Néant
- iv. plus de la moitié du capital ou des droits de vote :  
Néant
- v. plus du tiers du capital ou des droits de vote :  
Néant
- vi. plus du quart du capital ou des droits de vote :  
Madame Yseulys Costes  
Monsieur Thibaut Munier
- vii. plus du cinquième du capital ou des droits de vote :  
Néant
- viii. plus des trois vingtièmes du capital ou des droits de vote :  
Moneta Asset Management
- ix. plus du dixième du capital ou des droits de vote :  
Neant
- x. plus du vingtième du capital ou des droits de vote :  
Néant

### **4.2 Participation des salariés au capital**

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, qu'au

dernier jour de l'exercice clos, le personnel de la Société (autres que les mandataires sociaux) possédait 60 000 actions de la Société, soit une participation de 2,7 % dans le capital de la Société.

#### **4.3 Répartition du capital**

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de la Société au 31 décembre 2021 :

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% capital</b>	<b>% droits de vote</b>
Fondateurs	1 221 221	54,38 %	70,62 %
Public	939 946	41,83 %	29,38 %
Autocontrôle	85 077	3,79 %	0%
Total	2 245 544	100 %	100 %

#### **5. ACHAT D' ACTIONS PROPRES EN VUE DE LES ATTRIBUER AUX SALARIES**

Conformément à l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune action n'a été achetée ou vendue au cours de l'exercice dans le cadre d'une attribution aux salariés par application de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

#### **6. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Conformément à l'article L. 225-37-4, du Code de commerce, est joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration. Le tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce, vous serez informés, dans un rapport complémentaire, des opérations réalisées au titre des délégations financières.

#### **7. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES ATTRIBUTIONS D' ACTIONS GRATUITES**

Dans le cadre du plan Special Impact Player et du plan Impact Player adoptés par le conseil lors de sa réunion du 14 juin 2016 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire le 16 novembre 2015, sur les 82 970 actions ayant été attribuées gratuitement, 45 100 actions ont été annulées et 37 870 actions ont été attribuées définitivement.

En date du 31 décembre 2021, plus aucune action ne peut être acquise définitivement au titre du plan Impact Player et du plan Special Impact Player.

Dans le cadre du plan Special Impact Player 2 et du plan Impact Player 2 adoptés par le conseil lors de sa réunion du 8 juin 2017 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire le 16 novembre 2015, sur les 12 350 actions ayant été attribuées gratuitement, 5 020 actions ont été annulées, et 7 330 actions ont été attribuées définitivement.

Ainsi en date du 31 décembre 2021, plus aucune action ne peut être acquise définitivement au titre du plan Impact Player et du plan Special Impact Player 2.

Dans le cadre du plan Special Impact Player 3, du plan Impact Player 3 et du Plan Attractive New Player adoptés par le conseil lors de sa réunion du 27 septembre 2018 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée

générale extraordinaire le 6 juin 2018, sur les 53 770 actions ayant été attribuées gratuitement, 33 391 actions ont été annulées, et 17 219 actions ont été attribuées définitivement.

Ainsi en date du 31 décembre 2021, le nombre d'actions attribuées restant dans le cadre du plan Special Impact Player 3 s'élève à zéro dans le cadre du plan Special Impact Player 3, et à zéro dans le cadre du Plan Attractive New Player.

Dans le cadre du plan Special Impact Player 4, et du plan Impact Player 4 adoptés par le conseil lors de sa réunion du 4 octobre 2019 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire le 6 juin 2018, sur les 4 580 actions ayant été attribuées gratuitement, 167 actions ont été annulées, et 1 333 actions ont été attribuées définitivement.

Ainsi en date du 31 décembre 2021, le nombre d'actions attribuées restant dans le cadre du plan Special Impact Player 4 s'élève à zéro.

Dans le cadre du plan Impact Player 5, adopté par le conseil lors de sa réunion du 3 juin 2020 conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire le 6 juin 2018, sur les 1 656 actions ayant été attribuées gratuitement, 160 actions ont été annulées, et aucune action ont été attribuées définitivement.

Ainsi en date du 31 décembre 2021, le nombre d'actions attribuées restant dans le cadre du plan Impact Player 5 s'élève à 1 496.

<u>Nbr d'action</u>	<u>Plan "IP 3"</u>	<u>Plan "SIP 3"</u>	<u>Plan "SIP 4"</u>	<u>Plan "IP 4"</u>	<u>Plan "IP 5"</u>	<u>Total</u>
<b>31 décembre 2020</b>	<b>720</b>	<b>29,001</b>	<b>1,500</b>	<b>1,080</b>		<b>32,301</b>
Attribution					1,656	<b>1,656</b>
Exercice	720		1333	720		<b>2,773</b>
Annulation		29,001	167		160	<b>29,328</b>
<b>31 décembre 2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>360</b>	<b>1,496</b>	<b>1,856</b>

8.

#### **OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES BONS DE SOUSCRIPTIONS DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE**

Néants.

#### **9. OPERATIONS REALISEES AU TITRE DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale n'a pas autorisé le conseil d'administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société.

#### **10. OBLIGATIONS DE CONSERVATION POUR LES DIRIGEANTS BENEFICIAIRES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS OU D' ACTIONS GRATUITES**

Aucun dirigeant n'est bénéficiaire d'options de souscription, d'achat d'actions ou d'actions gratuites.

#### **11. OPERATIONS REALISEES EN VUE DE REGULARISER DES PARTICIPATIONS CROISEES**

Néant.

#### **12. OPERATIONS DE RACHAT D' ACTIONS**

L'assemblée générale des actionnaires du 2 juin 2021, a autorisé le conseil d'administration à acheter ou à vendre des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions sans que le nombre d'actions à acquérir puisse dépasser 10% du capital social. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 18 mois et s'est substituée à l'autorisation précédente.

Depuis le 9 mars 2011 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société de Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, conformément à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 500 000 euros, en numéraire, a été affectée au compte de liquidité. A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 255 K€ et à des ventes d'actions propres pour 243 K€ au cours de l'année 2021, et possède au 31 décembre 2021 3 883 actions propres pour une valeur de 89 K€ et détient une créance de 34 K€ affectée au compte de liquidité. Les actions propres ont été imputés sur les capitaux propres pour 1 429 K€.

Depuis le 15 janvier 2013, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à la société Bourse Gilbert Dupont la mise en œuvre d'un contrat d'intermédiation concernant un programme de rachat d'actions.

Ce contrat prévoit le rachat de ses actions dans la limite de 10% de son capital, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce. L'AMF ayant été dûment informée du programme de rachat, dans les formes prescrites par le règlement (CE) 2273/2003 du 22 décembre 2003. Ce contrat a été mis en œuvre pour la première fois au cours de l'exercice 2015, avec une somme de 600.000 euros, en espèces, affectée au compte de liquidité.

A ce titre, 1000mercis a procédé à des achats d'actions propres pour 1 343 K€. Depuis la mise en œuvre du contrat de rachat, aucune vente n'a été constatée.

Ainsi, au cours de l'exercice 2021, les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société ont les caractéristiques suivantes :

- nombre d'actions achetées : 0 actions
- nombre d'actions vendues : 0 action
- cours moyen des achats et des ventes : 15,75 €
- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2021 : 85 077 actions
- valeur évaluée des actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2021 : 1 872 K€
- valeur nominale des actions inscrites au nom de la Société au 31.12.2021 : 0 ,10 €

Au 31 décembre 2021, la Société possédait 85 077 actions propres pour une valeur de 1 872 K€.

Au 31 décembre 2021, la Société possède 85 077 actions propres.

Les actions auto-détenues par la Société sont affectées aux finalités suivantes :

- contrat de liquidité : 3 883actions ;
- autres finalités (en ce compris l'annulation des actions) : 85 077 actions.

Les actions auto-détenues par la Société n'ont pas, au cours de l'exercice 2021, été réallouées à d'autres finalités que celles initialement prévues lors de leurs rachats.

\* \* \*

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

**ANNEXE 1**

**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Chiffres en euros)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
--	------------	------------	------------	------------	------------

<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	311 904	288 668	290 228,40	263 947,60	224 624,80
Nbre des actions ordinaires existantes	3 119 044	2 886 675	2 902 284	2 639 476	2 246 248
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription	149 760	166 813	129 742	106 261	

<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	40 755 821	45 759 521	47 481 327	43 007 332	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 504 646	5 780 197	(198 383)	(6 496 637)	
Impôts sur les bénéfices	896 483	138 779	(593 859)	(477 653)	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux	4 436 356	3 765 669	387 787	(6 076 553)	

amortissements et provisions					
Résultat distribué	5 717 312	866 002,50	0	0	

<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	2,09	2,00	(0,07)	(2,24)	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,42	1,30	0,13	(2,09)	
Dividende distribué à chaque action	2,00	0,3	0	0	

<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	261	332	374	371	
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 710 449	13 203 908	15 545 022	14 517 400	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	4 854 194	5 934 997	7 099 494	6 516 950	

ANNEXE 2

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS FINANCIERES EN COURS DE VALIDITE**

<b>OBJET</b>	<b>Assemblée générale</b>	<b>Durée</b>	<b>Plafond</b>	<b>Base légale</b>	<b>Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021</b>
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions	Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 2 juin 2021 (7 <sup>me</sup> résolution)	18 mois  Expiration : 2 décembre 2022	10 % du capital	Article L. 22-10-62 du Code de commerce	
Autorisation à conférer au conseil d'administration afin de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	Assemblée générale du 2 juin 2021 (8 <sup>ème</sup> résolution)	18 mois  Expiration : 2 décembre 2022		L. 22-10-62 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 2 juin 2021 (9 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois  Expiration : 2 août 2023	100.000 €  Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L.228-91, L.228-92 et L. 228-93 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres au public des titres de capital et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de	Assemblée générale du 2 juin 2021 (10 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois  Expiration : 2 août 2023	100.000 €  Montant nominal des valeurs mobilières émises :	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91, L.228-92 et L. 228-93 du Code	

OBJET	Assemblée générale	Durée	Plafond	Base légale	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021
souscription			40.000.000 €	de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, par voie d'offres visées au II de l'article L.411-2 du CMF, des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée générale du 2 juin 2021 (11 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois Expiration : 2 août 2023	100.000 € Montant nominal des valeurs mobilières émises : 40.000.000 €	Articles L.225-129, L.225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L.228-91 et suivants du Code de commerce et L.411-2 du Code monétaire et financier	
Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titre à émettre dans la limite de 15% de l'émission	Assemblée générale du 2 juin 2021 (12 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois Expiration : 2 août 2023	15 % de l'émission initiale	Articles L. 225-135-1 et R. 225-118 du Code de commerce	
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	Assemblée générale du 2 juin 2021 (14 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois Expiration : 2 août 2023	100.000 euros	Articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce	Augmentation de capital de 72 euros du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 constatée par la Présidente en vue de l'attribution définitive de 720 actions gratuites (sur délégation du conseil d'administration du 8 octobre 2020)  Conseil d'Administration du 2 juin 2021 : augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximal de 72 euros par incorporation d'une partie de la

OBJET	Assemblée générale	Durée	Plafond	Base légale	Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021
					<p>réserve en vue de la création des actions attribuées gratuitement aux salariés et délégation au Président</p> <p>Augmentation de capital de 72 euros du 1<sup>er</sup> juillet 2021 constatée par la Présidente en vue de l'attribution définitive de 720 actions gratuites</p> <p>Conseil d'Administration du 27 septembre 2021 : augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximal de 133,30 euros par incorporation d'une partie de la réserve en vue de la création des actions attribuées gratuitement aux salariés et délégation au Président</p> <p>Augmentation de capital de 133,30 euros du 4 octobre 2021 constatée par la Présidente en vue de l'attribution définitive de 1 333 actions gratuites</p> <p>Conseil d'Administration du 13 décembre 2021 : augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximal de 70,40 euros par incorporation d'une partie de la réserve en vue de la création des actions attribuées gratuitement aux</p>

<b>OBJET</b>	<b>Assemblée générale</b>	<b>Durée</b>	<b>Plafond</b>	<b>Base légale</b>	<b>Utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2021</b>
					salariés et délégation au Président
Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales	Assemblée générale du 2 juin 2021 (15 <sup>ème</sup> résolution)	38 mois Expiration : 2 août 2024	10 % du capital	Articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce	Conseil d'administration du 2 juin 2021 : examen et arrêté du plan Impact Player 6, et examen et arrêté de la liste des bénéficiaires, actions gratuites ont été attribuées gratuitement pendant l'exercice 2021
Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions réservées aux salariés de la Société et/ou de ses filiales	Assemblée générale du 2 juin 2021 (16 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois Expiration : 2 août 2023	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital : 20.000 euros	Articles L. 225-129, L.225-129-2, L. 225-129-6, L. 225-138 et L. 225-138-1	
Réduction de capital d'un montant nominal maximum de 50.000 euros, par voie de rachat par la Société de ses propres actions, suivie de l'annulation des actions rachetées	Assemblée générale du 2 juin 2021 (17 <sup>ème</sup> résolution)	12 mois Expire le 2 juin 2022	Montant nominal maximum de la réduction de capital : 50.000 euros	L. 225-204 et L. 225-207 Code de commerce	

**BM&A**  
11, rue de Laborde  
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de  
1 200 000 €  
Membre de la compagnie régionale de Paris

**Fiduciaire Saint-Honoré**  
230, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de  
38 112 €  
Membre de la compagnie régionale de Paris

**1000MERCIS**

Société anonyme au capital de 224 624,80 €

28, rue de Châteaudun  
75009 Paris

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

=====

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

## **1. OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 1000MERCIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2. FONDEMENT DE L'OPINION**

---

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **3. OBSERVATION**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes généraux » de l'annexe des comptes consolidés relative à l'application du nouveau règlement n°2020-01 du 9/10/2020 de l'Autorité des Normes Comptables.

#### **4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note 5.1 « Chiffre d'affaires » expose, par activité, les règles et méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et les faits générateurs retenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles comptables appliquées par votre groupe, nous nous sommes assurés de leur caractère approprié et de leur correcte application.

La note 4.2 « Immobilisations incorporelles et corporelles » expose les critères d'activation des coûts de développement et les règles d'amortissement appliquées aux actifs utilisés. Nous nous sommes assurés du caractère approprié des règles et conditions énoncées et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

#### **5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 30 mars 2022

Les commissaires aux comptes

BM&A



Eric Blache

Fiduciaire Saint-Honoré



Isabelle Jadot

Commissaires aux comptes  
Membres de la compagnie régionale de Paris

**BM&A**  
11, rue de Laborde  
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital  
de 1 200 000 €  
Membre de la compagnie régionale de Paris

**Fiduciaire Saint-Honoré**  
230, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Société par actions simplifiée au capital de  
38 112 €  
Membre de la compagnie régionale de Paris

**1000MERCIS**

Société anonyme au capital de 224 624,80 €

28, rue de Châteaudun  
75009 Paris

=====

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

=====

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

**1. OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1000MERCIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**2. FONDEMENT DE L'OPINION**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe relatif à la reconnaissance du chiffre d'affaires de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose, par activité, les règles et méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et les faits générateurs retenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles comptables appliquées par votre groupe, nous nous sommes assurés de leur caractère approprié et de leur correcte application.

Le paragraphe relatif aux immobilisations financières de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à la comptabilisation et à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de leur caractère approprié et de leur correcte application.

Le paragraphe relatif aux immobilisations incorporelles de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les critères d'activation des coûts de développement et les règles d'amortissement appliquées aux actifs utilisés. Nous nous sommes assurés du caractère approprié des règles et conditions énoncées et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **6. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 mars 2022

Les commissaires aux comptes

BM&A

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EB', with a long horizontal stroke extending to the right.

Eric Blache

Fiduciaire Saint-Honoré

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'IJ', with a horizontal stroke at the bottom.

Isabelle Jadot

Commissaires aux comptes  
Membres de la compagnie régionale de Paris